

# la Creuse

N° 30 > juin - juillet - août 2007



P. 16

ACTIONS  
**Domotique :  
la Creuse innove**



P. 20

RENCONTRE  
**Osons l'osier**



P. 22

SPORTS  
**Creuse Oxygène  
sur tous les fronts**

■ ÉTANG DES LANDES

# Plein les yeux

page 7



MUSÉE DÉPARTEMENTAL DE LA TAPISSERIE D'AUBUSSON

# Dom Robert

1907-1997

Célébration Nationale du centenaire  
de la naissance de Dom Robert

Jusqu'à fin décembre 2007

Pour tous renseignements :  
Musée départemental de la Tapisserie - Avenue des Lissiers - 23200 Aubusson  
Tél. : 05 55 83 08 30 - E-mail : [musee-tapisserie@cg23.fr](mailto:musee-tapisserie@cg23.fr)



## SOMMAIRE

### I DIAGONALES I

LE SAVEZ-VOUS ? p. 4 - 5

UN AGENT / UN MÉTIER p. 6

### I DOSSIER I

UN TOUR À L'ÉTANG DES LANDES p. 7-13

### I ACTIONS I

DOMOTIQUE : LA CREUSE INNOVE p. 14-15

CG JEUNES : UNE ANNÉE BIEN REMPLIE p. 16-17

LE DÉPARTEMENT AGIT POUR L'INSERTION p. 18-19

### I RENCONTRE I

OSONS L'OSIER p. 20-21

### I SPORTS I

CREUSE OXYGÈNE NE MANQUE PAS DE SOUFFLE p. 22-23

### I RACINES I

EXPOSITION AUX ARCHIVES DÉPARTEMENTALES p. 24

LES FICHES DU PATRIMOINE p. 25-26

### I SORTIR I

AGENDA p. 27-28-29

### I LIRE I

LES COUPS DE CŒUR DE LA BDC p. 30

### I TRIBUNE LIBRE I

POLITIQUE : l'expression des groupes p. 31

## ÉDITORIAL

## Prendre le temps

Dans un monde où tout s'accélère, où les images se superposent et se succèdent sans toujours nous laisser du sens, où l'éphémère voudrait écrire l'Histoire, il arrive que les hommes sachent prendre le temps de se rencontrer, de s'écouter et de se comprendre. Dans nos terres creusoises, on sait bien ce que ces choses-là veulent dire et s'ils nous arrivent parfois de nous confronter, il est heureux que l'on sache trouver le sens de notre intérêt commun, celui de notre département.

Je crois pouvoir dire que c'est bien l'esprit qui a animé l'équipe du Conseil Général lorsqu'il s'est agi de faire avancer le dossier de l'aménagement de l'étang des Landes. Propriété du Département depuis 1995, ce site magnifique, riche d'une grande variété faunistique et floristique, courait le risque de voir disparaître certains des milieux qui en font l'intérêt patrimonial et scientifique. Il eut été tentant de vouloir aller vite, d'imposer des décisions au seul prétexte de l'urgence environnementale. Ce n'est pas ce que nous avons fait.



Le classement en Réserve Naturelle Nationale, par un décret du 23 décembre 2004, a constitué une date importante dans la perspective de la préservation de ce trésor. De façon moins spectaculaire mais tout aussi indispensable, nous avons réalisé les travaux d'entretien qui maintenaient le site en capacité de préservation de ses richesses. Parallèlement, ce dossier a avancé au prix d'un patient travail de concertation, qui a été effectué auprès de l'ensemble des acteurs locaux et usagers

du site. Aujourd'hui, si chacun est convaincu de l'intérêt commun à tous de vivre en harmonie autour et pour l'étang des Landes, c'est parce que nous avons pris le temps de travailler ensemble, sans imposer autre chose que l'écoute et le respect mutuels.

La réalisation des chemins et observatoires, dont le présent numéro du Magazine de la Creuse fait amplement état, constitue une première traduction concrète d'envergure de notre volonté d'aménager ce site majeur pour en offrir la jouissance paisible au plus grand nombre. Demain, d'autres réalisations viendront renforcer cette démarche.

En attendant, prenez le temps de faire un tour de l'étang des Landes, à travers les pages de votre Magazine de la Creuse, puis sur les terres de la Réserve Naturelle. Mais prenez soin, aussi, de cet environnement unique, il est une de nos richesses communes.

Bonne lecture,

Jean-Jacques LOZACH  
Président du Conseil Général

## la Creuse

LE MAGAZINE

Numéro de juin / juillet / août 2007

Magazine édité par le Conseil Général  
Hôtel du Département - B.P. 250  
23011 GUERET Cedex  
Tél. : +33 (0) 5 44 30 23 23  
Fax : +33 (0) 5 44 30 23 29  
Site Internet : [www.cg23.fr](http://www.cg23.fr)

ISSN 1632-9864

Dépôt légal : à parution.

La réalisation de ce numéro du "Magazine de la Creuse" a coûté 0,11€ (0,65 F) par habitant.

Directeur de la publication : Jean-Jacques LOZACH.

Responsable de la rédaction : Jean-Luc OZIOL.

Ont collaboré à ce numéro : Claire TIXIER, Services du Conseil Général (Conservation du Patrimoine, Bibliothèque Départementale de la Creuse, Service Environnement).

Photos : Mathieu TJERAS, Claire TIXIER, Jean-Luc OZIOL, Conservation du Patrimoine, Comité Départemental du Tourisme, Simon Parouty.

Maquette : Canôé - 23000 LA CHAPELLE-TAILLEFERT  
Tél. : 05 55 51 22 62

Impression : Fabrègue imprimeur - 87500 SAINT-YRIEIX-LA-PERCHE.

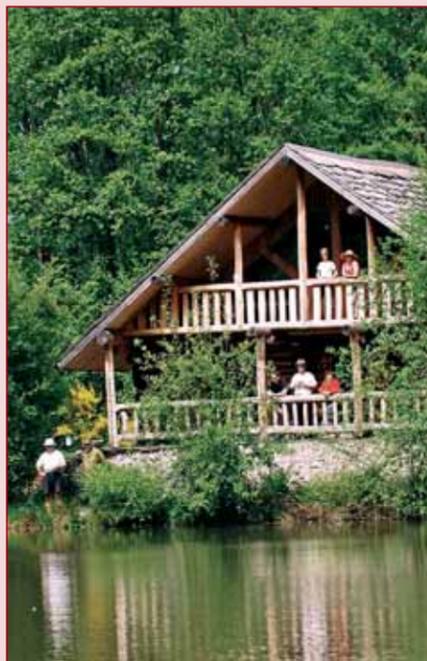
Distribution : Adrexo.

Tirage : 63.000 exemplaires.

### POUR RECEVOIR le Magazine de la Creuse

Il peut arriver que vous ou un proche ne receviez pas le Magazine de la Creuse. Dans ce cas, contactez le distributeur, la société ADREXO, à son bureau de Guéret (05 55 41 84 10) en indiquant votre adresse.

## le Savez-vous ?

DES AIDES POUR  
LES MEUBLÉS DE TOURISME

Le tourisme est évidemment un secteur économique important, et même en plein développement, pour un département comme la Creuse. C'est pourquoi le Conseil Général a mis en place des dispositifs d'aides aux porteurs de projets pour la création et/ou la modernisation de meublés de tourisme (Gîtes de France, Clévacances, Accueil Paysan). Ces aides sont accessibles à tous les porteurs de projets, qu'il s'agisse de communes, de communautés de communes, de sociétés ou de particuliers. La subvention départementale s'élève à 30% du montant hors taxes des travaux. Elle est plafonnée à différents niveaux, selon l'objectif de classement que le porteur de projet souhaite atteindre (3 étoiles, 4 étoiles et plus), mais également en fonction de la nature des travaux réalisés (travaux sur le bâti ou seulement sur des équipements complémentaires). Elle représente toutefois une aide importante qui a permis de développer un parc de meublés de tourisme tout à fait remarquable, en particulier à un haut niveau de qualité correspondant aux attentes de la clientèle d'aujourd'hui.

Info :

Conseil Général de la Creuse - Pôle Développement -  
Mission Entreprises - BP17 - 23001  
GUÉRET Cedex - Tél. : 05 44 30 24 28.



MUSIQUE

La grande  
soirée  
de l'ENM

Le concert de clôture de l'École Nationale de Musique de la Creuse a été un immense succès populaire. Le signe d'un nouveau départ.

Le mercredi 23 mai 2007 restera comme une date majeure dans l'histoire de l'École Nationale de Musique de la Creuse, qui proposait à cette occasion son grand concert de clôture de l'année. En effet, pas moins de 400 élèves amateurs, soutenus par le Conservatoire, étaient présents à cette manifestation. Pour le coup, la salle polyvalente de Guéret était presque trop petite et il a fallu organiser deux sessions dans la même soirée (un concert à 18h30, un autre à 21h00), afin de permettre à tous les spectateurs - parents, amis, grand public - de profiter de la qualité du travail des élèves creusois.

L'École Nationale de Musique de la Creuse avait organisé un stage d'orchestre pour préparer au mieux cette grande soirée et afin de permettre aux élèves de toutes les disciplines venant de toutes les antennes du département de travailler ensemble. On a ainsi pu entendre des ensembles de guitares, percussions, accordéons, musique traditionnelle, des orchestres à cordes, d'harmonie, un grand orchestre symphonique de 180 musiciens, du piano, de l'orgue et des chœurs.

Mais le point d'orgue de cette soirée a été l'occasion d'écouter la création pour grand orchestre commandée par le Département au compositeur Jean-Pierre Pommier. L'étude de cette œuvre, intitulée "Paysage creusois", a été un moment fort du programme de l'année. Elle a eu pour spécificité de réunir les élèves de tous les niveaux du Conservatoire.



POMPIERS

Volontaire,  
pourquoi pas  
vous ?

La Fédération nationale des sapeurs pompiers de France vient de lancer une vaste campagne de recrutement, qui se déroulera jusqu'à la fin septembre 2007. Cette campagne s'adresse à toutes celles et tous ceux qui veulent rejoindre les rangs des sapeurs pompiers français, que ce soit au niveau des jeunes, des volontaires ou des professionnels.

Actuellement, la France compte 1.400 sections de JSP (Jeunes Sapeurs Pompiers), 200.000 volontaires et 38.000 professionnels, qui ont choisi de se former aux secours ou de consacrer leur temps libre au service public d'incendie et de secours. Le département de la Creuse participe évidemment à cette campagne.

Pour tous renseignements, s'adresser au centre de secours le plus proche de votre domicile ou au SDIS de la Creuse - Adjudant-chef Jean-Luc Vialatou - Domaine Les Champs Blancs - BP 33 - 23001 Guéret - Tél. : 05 55 41 18 00. Voir également le site Internet [www.pompiers.fr](http://www.pompiers.fr)

CIRQUE

La magie Valdi bientôt dans  
ses murs

Le bâtiment dédié au plus grand cirque miniature animé du monde ouvrira ses portes à l'automne pour le plaisir de tous.

Le chantier du bâtiment destiné à abriter le Cirque Valdi, à La Souterraine, est maintenant bien

entamé et suit son cours normal. Sur le site, le nouveau voisin de l'Espace de l'Ecluse de la Souterraine a pris place, en installant sa structure en bois sur 1.200m<sup>2</sup>. C'est à l'intérieur de cette bâtisse que le chef-d'œuvre imaginé et réalisé par Maurice Masvignier, le plus grand cirque miniature animé du monde, prendra ses quartiers, sur un espace de 300m<sup>2</sup>. Cette construction, portée par la Communauté de Communes du Pays Sostranien, sera terminée durant l'été. Ensuite, il restera à effectuer la mise en place complète de chaque élément de ce cirque animé et féérique, qui est d'ores et déjà terminé. Cette installation aura lieu en septembre, l'objectif étant de parvenir à une ouverture officielle de l'établissement dans le courant de l'automne 2007.

Pour mémoire, le budget total de cette opération s'élève à 1.473.500€. Les financements proviennent de l'État (247.200€), du Conseil Général (247.200€), du Conseil Régional (368.375€). Le reste (610.500€) est à la charge de la Communauté de Communes du Pays Sostranien.

TÉLÉ

La domotique creusoise  
sur TF1

Le lancement de l'expérimentation domotique au domicile des personnes âgées, conduite par le Conseil Général, a suscité l'intérêt des médias locaux mais aussi nationaux. Menée dans le cadre du Pôle d'Excellence Rurale "Domotique et Santé" porté par la Communauté de Communes de Guéret - Saint-Vaury, cette expérimentation

d'un dispositif de services innovants d'aide au maintien à domicile des personnes âgées et dépendantes a déjà fait l'objet de nombreux reportages écrits, radios et télévisuels. Après avoir constitué une partie de l'actualité locale, l'innovation creusoise a été saluée par un reportage de France Inter, puis a vu l'arrivée d'une équipe de TF1 le 23 mai dernier à Guéret. Pendant 2 jours, cette équipe a effectué le tour des foyers creusois testant les produits et services domotiques, afin de tourner deux reportages, pour le 13 heures et le 20 heures de la chaîne.

Pour en savoir plus, voir pages 14 et 15.

## le Savez-vous ?

DES AIDES POUR AMÉLIORER L'HABITAT

La qualité de l'habitat est un élément important de l'attractivité du département, singulièrement de ses centres bourgs. C'est pourquoi le Conseil Général aide les communes, groupements de communes, organismes HLM, associations agréées, voire les particuliers dans certains cas, afin de permettre la réhabilitation de logements destinés à la location. Dans le cas d'OPAH (opérations programmées d'amélioration de l'habitat), de PST (programmes sociaux thématiques) ou de PIG (programmes d'intérêt général), le Département peut accorder aux collectivités une subvention de 15% du coût hors taxes des études qu'elles conduisent. De même, le Département peut apporter une subvention aux collectivités et/ou organismes HLM pour les opérations d'acquisition - amélioration de logements locatifs très sociaux. S'agissant des particuliers, le Département aide également au financement d'opérations de réhabilitation de logements vacants depuis plus d'un an et destinés à la location, via une aide complémentaire à celle qu'apporte l'ANAH (agence nationale pour l'amélioration de l'habitat).

Info :

Conseil Général de la Creuse -  
Pôle Développement - Service Logement -  
BP 250 - 23011 GUÉRET Cedex - Tél. : 05 44 30 24 22.





Chef de cuisine, c'est une grande variété de missions. Pour Marc, le contact et l'échange avec les élèves constituent des éléments motivants de son travail.

UN AGENT - UN MÉTIER

## Marc, chef de cuisine

**Avec la décentralisation, les personnels TOS (techniciens, ouvriers et de services) des collèges peuvent désormais intégrer la fonction publique territoriale. Chef de cuisine, encore un nouveau métier du Conseil Général.**

**M**ARC, 56 ans, exerce son activité depuis 1978 : "Mon métier, c'est faire la cuisine". Marc est chef de cuisine au Collège Martin Nadaud. Dernièrement, suivant en cela les possibilités offertes par les dernières lois de décentralisation de 2004, il a choisi de quitter la fonction publique d'État pour intégrer la territoriale. Cela ne change rien à son métier mais il trouve intéressant d'être sous la tutelle départementale, parce qu'elle permet la proximité avec les élus locaux, proximité qui n'était pas aussi évidente avec l'administration nationale.

Chef de cuisine, c'est donc faire la cuisine, bien sûr, mais la fonction est aussi plus large : passer les commandes, gérer les stocks et une équipe de sept personnes, constituent des missions variées et autant de responsabilités. 300 repas sont servis journalièrement dans le self du collège, ceci dans le respect strict des nombreuses normes d'hygiène.

### LES ÉLÈVES IMPLIQUÉS DANS LE CHOIX DES MENUS

Et puis, il est une autre mission, tout aussi importante sinon primordiale aux yeux des familles : préparer les menus pour tous ces jeunes collégiens. Alors qu'ils sont souvent plus éduqués à toutes sortes de restauration rapide qu'à la recherche de l'équilibre nutritionnel, Marc prépare un plan alimentaire mensuel comportant des

menus équilibrés (légumes, féculents, viandes, laitages et fruits). Ce plan est ensuite étudié par une "commission menus", qui n'est en fait rien d'autre que chacune des classes de l'établissement. Ainsi les élèves peuvent-ils, à tour de rôle, proposer des menus et même des recettes qu'ils souhaitent voir dans leurs assiettes. "Cela me fait plaisir qu'ils proposent des recettes et qu'ils nous remercient de les avoir cuisinées pour eux". Autre originalité, la "boîte à idées" accessible à tous, mêlant appréciations, souhaits et parfois recettes originales. De son côté, Marc propose régulièrement des animations permettant de sensibiliser les élèves à d'autres cultures culinaires, comme il l'a fait récemment avec la cuisine mahoraise : menu, bien sûr, mais aussi expo photos et musique traditionnelle.

Pour le chef de cuisine du collège Martin Nadaud, la qualité est une chose primordiale : la viande de bœuf provient exclusivement du Limousin et les surgelés et conserves sont limités. "Si je suis toujours aussi enthousiaste dans mon métier, c'est parce que tout est frais, les pâtisseries sont toutes réalisées ici. En plus, c'est moins cher et plus sain !". Un enthousiasme qu'il aime aussi partager en s'impliquant dans d'autres dimensions de la vie de l'établissement, comme l'accompagnement des élèves lors de sorties sportives et culturelles. "Côté les élèves d'une autre façon, c'est important !" ■



DOSSIER

# Étang des Landes : et tant à voir...

Six kilomètres de chemins, des affûts en harmonie avec le paysage pour observer de plus près la nature : les travaux d'aménagement réalisés par le Conseil Général sur le site de l'étang des Landes permettent aujourd'hui d'apprécier pleinement la richesse de cette Réserve Naturelle. Le Magazine de la Creuse vous propose le tour du propriétaire, en prenant soin de toujours respecter les lieux et leurs habitants. Bonne balade.

## DES MISSIONS PRÉCISES

L'étang des Landes, propriété du Département depuis 1995, a été classé en Réserve Naturelle Nationale par un décret du 23 décembre 2004. Suite au premier comité consultatif réuni en juillet 2005, le Préfet a désigné le Département gestionnaire de la réserve.

**Les missions de gestionnaire comprennent :** la conservation du patrimoine naturel et l'élaboration du plan de gestion ; le gardiennage et la surveillance de la réserve naturelle ; la protection et l'entretien général du milieu naturel ; la réalisation et l'entretien du balisage et de la signalisation spécifique de la réserve naturelle ; le suivi scientifique et la réalisation des observations régulières de la faune et de la flore ; la réalisation des travaux de génie écologique ; la réalisation et l'entretien des équipements permettant d'améliorer l'accueil et l'éducation du public ; l'élaboration d'un rapport d'activité annuel ; l'accueil, la sensibilisation et l'information du public.



## PLAN DE GESTION EN COURS D'ÉLABORATION

Pour la conservation du patrimoine naturel, le Département s'est adjoint les compétences du Conservatoire Régional des Espaces Naturels du Limousin (CREN). Débutées en mars 2006, les missions du CREN portent sur : l'élaboration et la mise en œuvre du plan de gestion ; l'élaboration et la réalisation du suivi scientifique ; la gestion des espèces et des habitats ; l'assistance au gestionnaire pour la passation des marchés. L'élaboration du plan de gestion est en cours. Basé notamment sur un diagnostic écologique et socio-économique de la Réserve ainsi que sur une analyse de l'évolution de son patrimoine naturel, le plan de gestion a pour but : de dresser une synthèse des enjeux de conservation (habitats, faune, flore) ; de fixer des objectifs relatifs à la conservation du patrimoine naturel, mais aussi à la valorisation touristique et pédagogique de la Réserve ; de décliner ces objectifs sous la forme d'un plan de travail concerté valable pour une période de 5 ans. La finalisation du premier plan de gestion de l'étang des Landes est prévue pour l'été 2008.



Les affûts permettent d'observer l'avifaune sans troubler ses habitudes.

## Des aménagements adaptés au site

Les aménagements réalisés à l'étang des Landes visent à canaliser le public tout en lui permettant d'accéder au plus près des richesses du site. Dans les prochains mois, la Garderie sera réhabilitée et offrira un véritable point d'accueil et d'information.

Le programme d'aménagement de la Réserve naturelle nationale de l'étang des Landes s'inscrit dans le cadre des missions qui ont été confiées au Département en tant que gestionnaire du site (voir par ailleurs). Le Département a donc conçu un programme d'aménagements s'intégrant harmonieusement à l'environnement du site et permettant aux visiteurs de profiter des richesses faunistiques et floristiques de l'étang des Landes sans en altérer la quiétude. Dans cet esprit, les travaux avancent pas à pas, sans brusquer le rythme de vie des habitants de la Réserve. Ainsi les aménagements de chemins et d'observatoires avaient-ils été interrompus au printemps 2006 afin de protéger l'avifaune nicheuse, avant de reprendre au cours de l'été.

La première tranche du programme de travaux concernait l'aménagement des observatoires du Genévrier (au nord) et des Trois Bouleaux (au sud), ainsi que de la passerelle de la Presqu'île des Sables (au sud) et des sentiers permettant l'accès à ces sites ; ces travaux ont été achevés en novembre 2006.

La deuxième phase, lancée dans la foulée, a été livrée en février dernier. Elle a permis la réalisation d'un grand observatoire dédié aux oiseaux de l'étang (le Grand Affût, au nord-ouest) ; d'un point d'observation réservé aux suivis scientifiques (l'affût des Hérons, au nord) ; des sentiers d'accès à ces points d'observation ; de plantations au pied du sentier de la digue du Bois des Landes et de l'amélioration de la boucle de la Presqu'île des Sables.

Ces travaux terminés vont maintenant être parachevés par

l'implantation d'une signalétique "Réserve naturelle", qui permettra d'orienter les visiteurs tout en leur rappelant la réglementation à respecter (voir pages suivantes). L'ensemble de ces travaux représente un investissement de 278.500€ hors taxes, financé à 75% par des subventions de l'Europe (FEOGA, LEADER +) et de l'Etat (DIREN, 1% Paysage), le reste étant à la charge du Département.

## MAISON DE LA RÉSERVE : ÇA DÉMARRE BIENTÔT

Mais le programme d'aménagement de l'étang des Landes ne va pas s'arrêter là. Le Conseil Général vient de retenir le maître d'œuvre pour la réalisation des travaux de réhabilitation de la Garderie, la maison située à l'entrée principale du site, entre la digue de l'étang et l'anguillère. Les travaux de cette Maison de la Réserve devraient débuter au cours du dernier trimestre 2007. Ils suivront la démarche HQE (Haute Qualité Environnementale) pour le choix des matériaux et techniques utilisés, et comporteront : un accueil avec boutique, des bureaux, une salle de réunion, un espace de documentation, une réserve pour le matériel, des sanitaires. Enfin, les premiers travaux d'aménagement d'un parking et de la route d'accès (en venant du bourg de Lussat) pourraient démarrer dans le courant de l'année 2008. ■

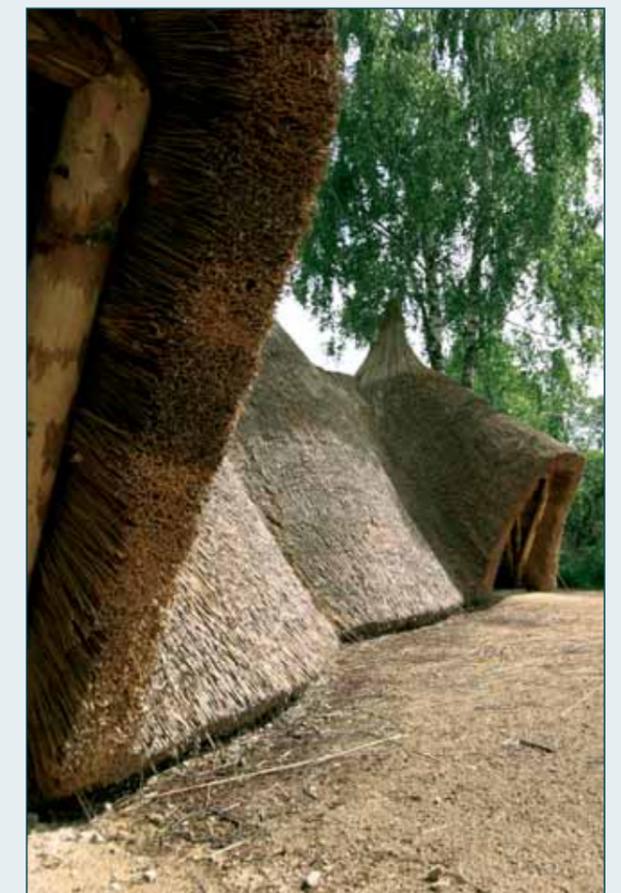
## LES PREMIÈRES MESURES DE GESTION

Un contrat Natura 2000 a été signé afin de financer des travaux de réouverture de la queue d'étang. Il s'agit d'un programme quinquennal dont les premières interventions ont eu lieu à l'automne 2006.

**Deux objectifs sont visés :** favoriser des milieux à fort enjeu patrimonial (landes humides à bruyère à quatre angles, prairies à molinie, mégaphorbiaies eutrophes, etc.) ; limiter les lieux de fréquentation du sanglier.

Un premier test de restauration a également été mené sur une partie de la roselière jouxtant l'emplacement de l'affût des "Trois Bouleaux". Compte tenu de l'intérêt patrimonial actuel et potentiel de la roselière, l'objectif est double : redynamiser cet habitat sénescents pour favoriser une avifaune d'intérêt patrimonial ; expérimenter des méthodes de restauration de la roselière et acquérir un certain nombre de connaissances qui serviront à l'élaboration du plan de gestion de la Réserve.

Pour fin 2007, il est également envisagé de faire réaliser la vidange du plan d'eau. Outre l'événement que constitue toujours la vidange d'un plan d'eau, ce devrait être l'occasion de réaliser des travaux de restauration complémentaires en vue de l'amélioration de la qualité de l'eau et de la reconquête de milieux naturels à haute valeur patrimoniale.





## L'étang des Landes en un clin d'œil !

Le principal accès au site de l'étang des Landes se fait par la RD 915 (route de Gouzon à Chambon-sur-Voueize et Évaux-les-Bains), puis le bourg de Lussat (RD55, suivre Étang des Landes) ; on arrive alors au niveau de la Garderie, siège de la future Maison de la Réserve Naturelle.

Le tour complet de l'étang des Landes représente un parcours d'environ 6 kilomètres de chemins et passerelles aménagés.

Si vous souhaitez simplement profiter de l'atmosphère reposante du site pour une agréable balade sans vous arrêter aux différents points d'observation, comptez 2 bonnes heures. En revanche, si vous souhaitez profiter des installations pour prendre le temps d'observer la nature et ses habitants, votre plaisir pourra durer beaucoup plus longtemps.

À noter que pour profiter pleinement des points d'observation, il est préférable de se munir de jumelles.

### Légende

-  Chemin
-  Passerelle
-  Point de vue
-  Maison de la Réserve Naturelle
-  Affût

Le Chemin de l'Ermite

La Fontaine de l'Ermite

Le Chemin de Brouilles

Le Chemin des Canadis

L'Affût du Genévrier

L'Affût des Hérons

Le Grand Affût

La Digue Occidentale

La Garderie l'Anguillière

La Grande Chaussée

La Presqu'île des Sables

L'Affût des Trois Bouleaux

Le Sentier Sud

0

500m



## RESPECTER LA RÉGLEMENTATION



L'étang des Landes a été classé Réserve Naturelle Nationale par un décret du 23 décembre 2004. Ce classement en fait un lieu protégé par une réglementation précise.

Selon les articles 6 et 7 du décret, il est interdit :

- De porter atteinte de quelque manière que ce soit aux animaux d'espèces non domestiques ainsi qu'à leurs oeufs, couvées, portées ou nids, ou de les emporter hors de la réserve (sauf autorisation délivrée à des fins scientifiques ou sanitaires par le préfet) ;
- De troubler ou de déranger les animaux par quelque moyen que ce soit (sauf autorisation délivrée à des fins scientifiques ou sanitaires par le préfet) ;
- De porter atteinte, de quelque manière que ce soit, aux végétaux non cultivés ou de les emporter en dehors de la réserve sauf pour l'entretien de la réserve en vertu d'autorisations délivrées à des fins scientifiques ou sanitaires par le préfet, après avis du comité consultatif et du conseil scientifique régional du patrimoine naturel.

C'est pourquoi, il est demandé aux visiteurs de ne pas quitter les sentiers, de tenir les chiens en laisse et de ne pas cueillir les végétaux, pour ne pas déranger les animaux, ni porter atteinte à leur reproduction, ni porter atteinte aux végétaux.

C'est aussi sur les bases de cet article que la pêche est réglementée, que la chasse, les embarcations et l'installation de tout abri sont interdites. De plus, ces dispositions font l'objet d'articles spécifiques.

Enfin, l'article 12 du décret précise qu'il est interdit "de troubler la tranquillité des lieux par toute perturbation sonore sous réserve de l'exercice des activités autorisées par le présent décret". Ainsi, la circulation de certains véhicules à moteur en périphérie de la réserve constitue une infraction au regard de la réglementation.



# Tout le plaisir est dans le regard

Une réserve naturelle est un bien collectif précieux. Si l'étang des Landes veut bien s'offrir au regard du plus grand nombre, la préservation de ses trésors nécessite que chacun se contente de les observer.

On ne touche qu'avec les yeux ! Cette recommandation que nous avons tous entendue quand, enfants, nous voulions approcher de trop près ce qui était rare et fragile, il faut l'appliquer à toute visite sur le site de l'étang des Landes. La réglementation propre à une réserve naturelle nationale n'est d'ailleurs pas très contraignante, dès lors qu'on aime la nature et ses habitants, qu'on est disposé à garantir leur préservation.

Or, si l'étang des Landes a pu obtenir son classement comme Réserve Naturelle Nationale, c'est parce que son patrimoine faunistique et floristique est important et précieux.

L'étang des Landes est formé d'une mosaïque de milieux rares et fragiles, comptant près de 600 espèces animales, dont plus d'une cinquantaine protégées au niveau européen. Les observations régulières de hérons pourprés, grandes aigrettes, vanneaux huppés, bécassines des marais, ainsi que des sarcelles d'hiver, canards siffleurs, canards souchets, rousserolles effarvates, illustrent la richesse ornithologique de l'étang. Outre l'avifaune, la réserve est aussi un site majeur pour les odonates (libellules) au niveau régional avec plus de quarante espèces recensées dont certaines présentent un très grand intérêt patrimonial.

D'un point de vue floristique, la diversité est tout aussi grande : pas moins de 430 espèces végétales ont été recensées à l'étang des

Landes, certaines protégées au niveau national comme la grande douve, d'autres au niveau régional comme la fougère des marais. Ce patrimoine exceptionnel trouve son origine dans la succession d'habitats naturels allant des groupements herbacés aux boisements et des milieux aquatiques aux zones plus sèches en périphérie de la réserve. Trois types d'habitat sont particulièrement emblématiques de l'étang des Landes :

**La mégaphorbiaie** : formation de hautes plantes herbacées vivaces, située en zone alluviale sur sol frais, non acide, plutôt eutrophe et humide. Elle peut être périodiquement mais brièvement inondée. Elle est souvent linéaire, parallèle à un cours d'eau bordé de zones humides, ou en ceinture de végétation, autour d'une dépression humide. Ces zones sont caractérisées par des communautés végétales particulières (dites de mégaphorbiaies), avec une végétation souvent dense, hétérogène et très diversifiée. Les saules et aulnes sont souvent les premiers arbres à les coloniser.

**La roselière (phragmitaie)** : zone en bordure d'étangs, de marais ou de bras morts de rivière, où poussent principalement des roseaux.

**La lande humide** : étendue couverte de végétaux ligneux bas tempérés comme la bruyère à quatre angles, la callune et la molinie se développant sur des sols hydromorphes (saturés d'eau l'hiver) ou sous influence d'une remontée de nappe. ■

## UNE SIGNALÉTIQUE APPROPRIÉE



Une signalétique destinée à informer les visiteurs de la réserve naturelle pour mieux protéger cette dernière va être définitivement installée dans les premiers jours de juillet. Elle permettra à chacun de mieux s'orienter sur le site tout en ayant pleine connaissance des règles à respecter.

Cette signalétique est conforme à la charte graphique des réserves naturelles de France et comprend : un panneau de présentation de la Réserve implanté à proximité de la digue principale ; un panneau réglementaire implanté au Genévrier ; des balises directionnelles et réglementaires implantées en périphérie de la réserve ; deux balises réglementaires matérialisant les limites de la zone de pêche.

Parallèlement, un certain nombre de panneaux indiqueront les interdictions ou recommandations, parmi lesquelles :

-  Baignade interdite
-  Camping interdit
-  Chien admis en laisse
-  Cueillette de fleurs interdite
-  Déchets interdits
-  Feu interdit
-  Interdit à toute navigation





Parmi les solutions techniques mises à disposition de l'expérimentation creusoise, le "stylo communicant" permet, grâce à une mini caméra embarquée, de partager les commentaires de chacun des intervenants au domicile, via le réseau Internet.

## DOMOTIQUE

# Le nouvel âge du maintien à domicile

**Le Conseil Général innove dans le domaine du maintien à domicile des personnes en perte d'autonomie avec l'expérimentation de produits et services domotiques dans dix foyers creusois.**

La domotique, jusqu'alors plutôt conçue comme un moyen d'équiper des maisons modernes et de faciliter la vie de familles aisées, développe des solutions techniques innovantes qui peuvent apporter, sous réserve de certaines adaptations, des réponses efficaces aux difficultés liées à la dépendance et au handicap. Alors que le vieillissement de la population est aujourd'hui une réalité, la domotique peut ainsi permettre de développer le maintien à domicile, tout en permettant l'amélioration de la qualité de vie et des soins, ainsi que le maintien du lien social pour des personnes souvent isolées.

C'est cette réflexion qui a conduit à la création, en 2006, d'un Pôle d'Excellence Rurale (PER) "Domotique et Santé", porté par la Communauté de Communes de Guéret - Saint-Vaury et labellisé par l'État. L'enjeu est de taille : transformer la réalité du vieillissement par le développement de l'emploi, l'accompagnement et l'amélioration de la prise en charge des personnes âgées et le développement des services aux citoyens.

Concrètement, le PER Domotique et Santé, c'est un ensemble d'actions réunissant différents partenaires institutionnels, mais aussi industriels ou encore associatifs.

## UNE SOLUTION D'AVENIR

C'est dans ce cadre que le Conseil Général assure la maîtrise d'ouvrage d'une des actions prévues au PER, en l'occurrence une expérimentation domotique dans plusieurs foyers creusois. À ce jour, 4 foyers sont équipés (très bientôt ils seront 10). Ces particuliers testent des produits domotiques visant à sécuriser, renforcer leur confort et leur autonomie, gérer l'énergie et la communication de leur habitat.

L'expérience va durer de 6 à 9 mois, selon les nécessités, et donner lieu à une évaluation qui permettra de décider dans quelle mesure la politique de solidarité départementale pourra mettre en œuvre et prendre en charge certains outils domotiques. Différents niveaux d'équipements, allant de la simple sécurité au confort, vont être testés. Si ces équipements sont gratuits pour les familles qui ont accepté de se prêter à l'expérimentation, il est bien évident qu'ils représentent un coût qui peut être parfois très important, tandis que le niveau de technologie embarquée peut s'avérer d'un intérêt plus ou moins grand. L'expérimentation va permettre d'évaluer toutes ces données et de déterminer ce qui pourra être pris en charge par la collectivité, notamment dans le cadre de l'APA (Allocation Personnalisée d'Autonomie), et ce qui devra rester à la charge des familles (\*).

Quoi qu'il en soit, la domotique apparaît d'ores et déjà comme une solution d'avenir pour le maintien à domicile des personnes dépendantes. Rappelons, en effet, que les places en établissements restent rares, malgré de réels efforts menés et un taux d'équipement en lits ou places nettement plus élevé que la moyenne nationale. En outre, les structures d'accueil ne sont pas systématiquement la solution la plus adéquate à chaque situation personnelle, le maintien à domicile étant l'option la plus appréciée des familles. ■

(\* Une autre expérience va être conduite parallèlement en matière de prise en charge des personnes dépendantes en établissement. Le financement global de ces opérations, à domicile et en établissement, s'élève à 237.000€ ; le Conseil Général y est engagé à hauteur de 22%. Chaque installation a, pour le moment, un coût de 150 à 3.000€, selon les niveaux d'équipement.

## PÔLE DOMOTIQUE ET SANTÉ

### Des objectifs et des partenaires



Le visiophone, qui fonctionne à partir d'une simple prise de téléphone, peut également être connecté au poste de télévision. Sur petit ou plus grand écran, il constitue un moyen d'établir un contact visuel entre la personne dépendante et son entourage, familial ou médical, voire de surveiller les accès du domicile.

**Le Pôle d'Excellence Rurale (PER) Domotique et Santé s'est mis en œuvre avec trois objectifs principaux :**

**La domotique comme outil de l'amélioration des conditions de vie**, accessible à tous, personnes dépendantes âgées ou handicapées, est primordiale. Confort, sécurité et autonomie dans l'habitat comme dans les structures d'accueil sont les enjeux à relever.

**Favoriser l'implantation d'entreprises et de services domotiques.** Créer de nouveaux emplois en stimulant le marché des entreprises creusois de la construction, de l'électricité, de l'électronique et de l'informatique est le défi que s'est lancé le PER.

**S'engager dans la formation universitaire**, professionnelle et continue à Guéret est un autre but de cette dynamique. Faire face à l'émergence de nouveaux métiers, offrir aux étudiants, salariés et entrepreneurs une qualification technique d'avenir est également une mission que s'est donné le PER, qui devrait se concrétiser prochainement à travers la création d'une licence professionnelle "Domotique et Autonomie" au Lycée Jean Favard.

De nombreux et divers partenariats ont été nécessaires à la bonne marche de ce projet. Le PER est conduit par la Communauté de Communes de Guéret - Saint-Vaury. Il regroupe et fédère l'État, le programme européen Leader, la Région, le Département, la Chambre des Métiers et de l'Artisanat, les entreprises Legrand, France Telecom, Axione, Centrelec, ANS, Martial et Vitaris, mais aussi le Centre Hospitalier de Guéret, l'association de maintien à domicile ELISAD, le SSIAD (Service de Soins Infirmiers à Domicile) de Guéret, l'Office départemental HLM, le SDIS (Service Départemental d'Incendie et de Secours), l'AFSSAD (Association Fédérative des Services de Soins à Domicile) et le CALC (Centre d'Amélioration pour le Logement Creusois).

## Et aussi...

### QUELS ÉQUIPEMENTS ? POUR QUOI FAIRE ?

L'expérimentation actuellement conduite dans 10 foyers creusois mobilise différents équipements, certains relativement classiques et d'autres totalement innovants. Il y a tout d'abord la traditionnelle **télé-alarme Biotel**. Dans le dispositif, elle est reliée à une plate-forme de téléassistance permettant d'alerter un proche et/ou les secours, selon la gravité de la situation de la personne l'ayant déclenchée. Il y a également du nouveau avec le **détecteur de mouvements** pour la mise en route automatique de l'éclairage, la nuit notamment, permettant d'éviter les chutes. D'autres capteurs détectent les fuites d'eau et de gaz, avec des coupures automatiques le cas échéant. Quant au détecteur incendie, il alerte les secours directement. Un capteur propose également d'émettre une alerte en cas de chute ou de hausse brutale de la température de l'habitation. Autre technologie, celle du **visiophone** de télécommunication, qui permet aux proches et aux associations relais de rentrer en contact visuel avec la personne par le biais de la ligne téléphonique existante, munie d'un pré décrochage. Le visiophone peut également permettre plus de sécurité des accès, par la visualisation d'un éventuel visiteur et l'automatisation de l'ouverture de la porte d'entrée. Enfin, le **stylo communicant**, qui sera en service dans les prochains jours, aura pour rôle de créer une information partagée pour une meilleure coordination des intervenants à domicile. Une caméra, au bout du stylo, enregistre les constatations écrites de chaque situation, qui est ainsi consultable par chaque intervenant par l'intermédiaire d'un réseau Internet.





Les visiteurs ont pu découvrir les travaux réalisés par les conseillers généraux juniors au cours de leur année de mandat, mais aussi participer à l'action de solidarité qui constituait le cœur du Festival des Solidarités.

CONSEIL GÉNÉRAL DES JEUNES

# Une année vraiment bien remplie

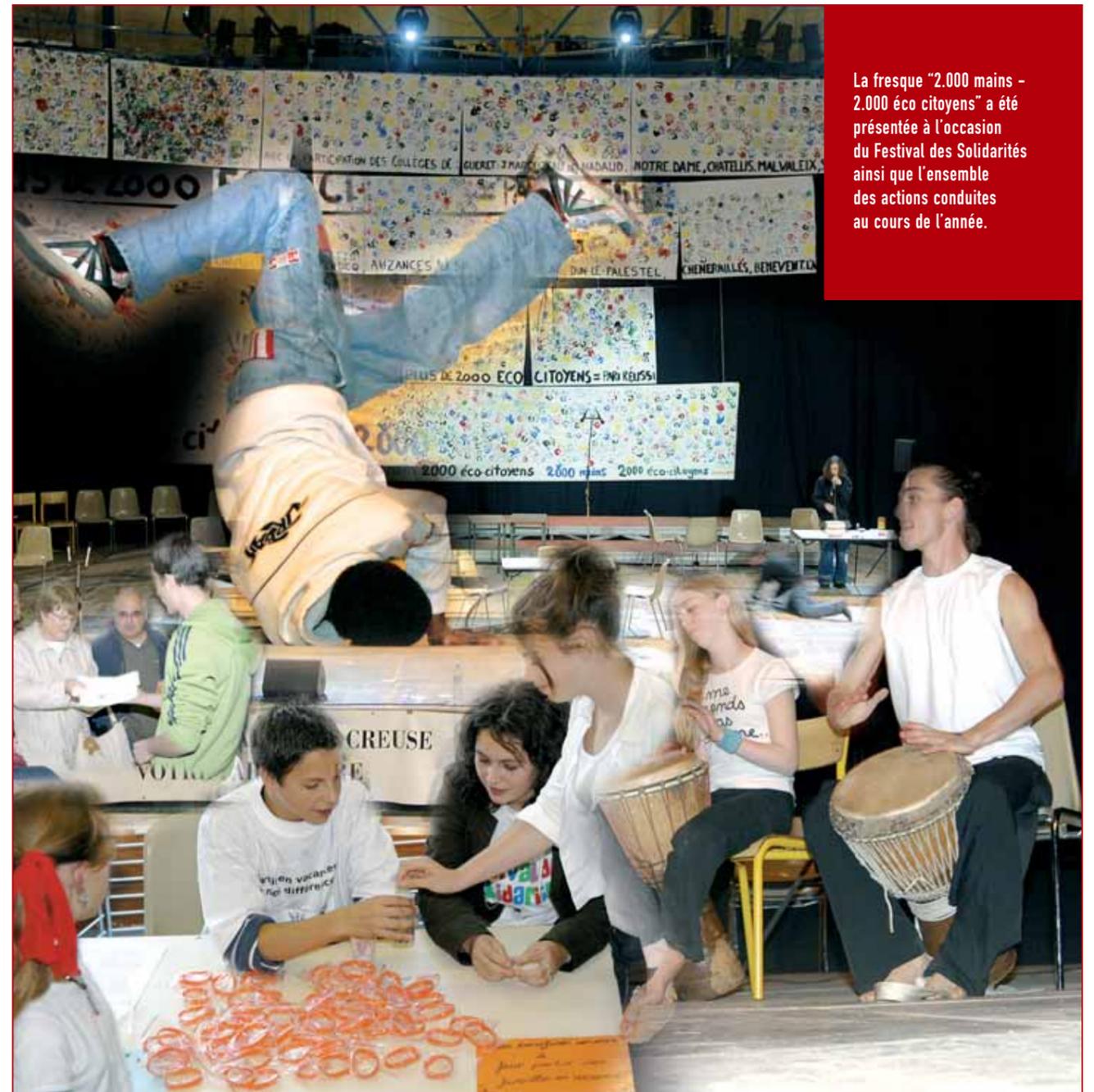
Le Conseil Général des Jeunes a bouclé son année au cours de la séance plénière qui s'est tenue le mercredi 13 juin. L'occasion de faire le bilan d'un exercice particulièrement riche en actions diverses.

Pour le Conseil Général des Jeunes, l'année scolaire 2006/2007 constituait un tournant. En effet, prenant en compte les leçons tirées de l'expérience depuis la création de l'assemblée départementale junior à l'orée de l'année scolaire 2003/2004, son fonctionnement avait été substantiellement modifié, en particulier avec la mise en place de trois commissions thématiques - éducation - culture - sport, environnement, solidarité - dans un souci de rationalisation. Le moins que l'on puisse conclure de cette expérience, c'est que cela n'a pas nui à l'efficacité du Conseil Général des Jeunes. Aucun des élus juniors n'oubliera le voyage à Paris, en janvier, qui fut l'occasion de visiter l'Assemblée Nationale. Mais les jeunes élus creusois n'oublieront pas, non plus, tout ce qu'ils ont entrepris par eux-mêmes. Ainsi, après la nécessaire période de préparation de ces actions, ont-ils été sur tous les fronts au printemps, avec pour

point d'orgue l'organisation du Festival des Solidarités, le 1<sup>er</sup> juin. Petit retour sur une année bien remplie.

**Commission Education - Culture - Sport : vive le fair-play.** Les membres de la commission Sport ont souhaité s'inscrire dans la lutte contre les violences dans le sport et mener une campagne de sensibilisation avec comme thème principal "le respect dans le sport". Le slogan "Tu joues correct ou tu joues pas" a été gravé sur des bracelets silicone orange qui ont été remis à tous les collégiens licenciés à l'UNSS.

**Commission Environnement : fresque colorée et plage nette.** Les membres de la commission Environnement souhaitaient agir en faveur de la protection de la planète. Ils ont choisi de véhiculer des valeurs environnementales à travers une fresque. A chaque thème choisi - l'eau, l'énergie, la nature, la terre et les déchets - correspondait



La fresque "2.000 mains - 2.000 éco citoyens" a été présentée à l'occasion du Festival des Solidarités ainsi que l'ensemble des actions conduites au cours de l'année.

un message et une couleur. Les collégiens ont été invités à soutenir cette action en reproduisant leurs mains sur la fresque, qui fut présentée lors du Festival des Solidarités.

La commission Environnement a également participé au nettoyage de la plage du Bourg d'Hem, le 12 mai. Une trentaine de jeunes citoyens, accompagnés d'adultes et avec le soutien du Syndicat des 3 Lacs, ont récupéré plus de 60 sacs de déchets divers et ainsi largement contribué à ce que les usagers du site profitent de la belle saison dans les meilleures conditions.

**Commission Solidarité : un festival qui cartonne.** Les membres de la commission Solidarité voulaient collecter des fonds pour permettre à des familles creusoises en situation de handicap de partir en vacances. C'est ainsi qu'ils avaient décidé de reconduire le Festival des Solidarités, en partenariat avec les PEP 23. Ainsi, le 1<sup>er</sup>

juin, la salle polyvalente de Guéret avait-elle fait le plein, pour accueillir 240 jeunes participant aux différents spectacles et près de 600 personnes venues les encourager pendant 3h30.

Sous le titre "Partir en vacances avec nos différences, t'es avec nous ?", les collégiens ont montré que la solidarité pouvait avoir tous les talents : hip-hop, slam, accro-sport, théâtre, comédie musicale, piano, gospel, percussions, danse. Par ailleurs, une exposition présentait les actions menées par toutes les commissions du Conseil Général des Jeunes.

L'opération a été particulièrement réussie, puisqu'elle a permis de récolter les fonds nécessaires pour permettre à trois familles de partir en vacances pour la première fois. Ces familles, repérées par des assistantes sociales du Conseil Général, bénéficieront d'une prise en charge complète de leurs frais de voyage et de séjour au bord de l'océan. ■



Les chantiers d'insertion, au nombre de 11 dans le département, constituent des lieux indispensables pour se reconstruire socialement et se préparer à un projet professionnel.

## INSERTION

# Précarité : une réalité aux formes diverses

**Seul gestionnaire du dispositif RMI depuis 2003, le Conseil Général s'est doté d'un outil majeur depuis 2005, fruit d'un travail de concertation : le Programme Départemental d'Insertion. A quoi sert-il ? A qui s'adresse-t-il ? Que recouvre-t-il ? Réponses.**

Le Programme Départemental d'Insertion (PDI) consiste en la mise en place d'un certain nombre d'actions qui concourent à l'insertion des personnes en difficulté. Souvent caché derrière un jargon administratif difficile d'accès, souffrant parfois de critiques caricaturales, ce champ d'action du Conseil Général recouvre pourtant une réalité : la précarité. L'insertion consiste donc à aider et accompagner des personnes en difficulté, sur le chemin du retour à une vie sociale. Pour ce faire, le Conseil Général dispose d'une large palette d'outils et d'actions, destinés aux allocataires du RMI, mais plus largement encore à tous les titulaires des minima sociaux. Le dispositif des contrats aidés (voir encadré) et le PDI sont les outils privilégiés de la politique départementale d'insertion.

Le PDI s'articule autour de trois axes recouvrant eux-mêmes une multitude d'actions concrètes, menées conjointement par les services départementaux et nombres de structures associatives partenaires. Un des trois axes de travail consiste à renforcer la

proximité et la mobilisation de tous les acteurs de lutte contre l'exclusion. Les deux autres axes mobilisent l'essentiel des moyens mis en jeu :

**Axe "Lutter contre toutes les formes d'exclusion et de précarité".** Les difficultés de la vie amènent souvent à la solitude, donc à l'isolement. Comment retrouver alors le chemin d'une vie sociale ? Avoir un accès aux loisirs (culturels comme sportifs notamment), accéder à un logement en étant accompagné pour le gérer au mieux, pouvoir se soigner correctement et dignement, etc. C'est entre autres ainsi que le PDI lutte contre l'exclusion, en partenariat avec des structures associatives indispensables au tissu local.

**Axe "Créer des conditions innovantes et durables d'une insertion sociale et professionnelle".** On parle ici de retour à l'emploi et de socialisation, de remettre le "pied à l'étrier" pour certains et également de redonner une situation stable et durable à d'autres. Contrairement à une idée préconçue, nombreux sont les bénéficiaires du RMI

à exercer une activité professionnelle (environ un tiers). Un accompagnement individualisé est donc mis en œuvre au quotidien par les agents départementaux chargés de l'insertion professionnelle.

Les chantiers d'insertion, au nombre de 11 en Creuse, constituent le premier pas d'une mise en situation de travail et une vitrine de ce que sont capables de produire les personnes qui les intègrent. Retrouver une activité, un rythme de vie, côtoyer d'autres personnes souhaitant s'en sortir et trouver un soutien dans la construction de ses projets professionnels mais aussi de formation, là est tout l'intérêt.

L'exclusion et la précarité recouvrent des difficultés très diverses, nécessitant donc des actions représentant une palette très large de domaines d'intervention. C'est ainsi que, dans un département rural comme le nôtre où il est indispensable de pouvoir se déplacer pour travailler, un effort particulier est consenti sous la forme d'aides aux transports ou aux examens de conduite. ■

## PLUS DE 10 MILLIONS D'€



Le budget total de la politique d'insertion s'élève à 10.470.621€. L'essentiel est consommé au niveau de l'allocation RMI (8.538.076€). Les contrats aidés représentent un montant de 812.752€.

Quant au PDI, il dispose d'une enveloppe totale de 1.119.793€ ; le budget de ce programme a pratiquement doublé depuis 2004, d'une part grâce à l'effort du Département mais aussi grâce au Fonds Social Européen.

27% du budget (300.303€) sont consacrés à la lutte contre les exclusions. 6% (63.527€) concernent la mobilisation des acteurs de l'insertion et l'accompagnement individualisé et spécialisé des agriculteurs. Enfin, 67% (755.963€) sont destinés à l'insertion sociale et professionnelle.

## CONTRATS AIDÉS : LE DÉPARTEMENT EN CHEF DE FILE

L'ensemble des compétences reçues des différents mouvements de décentralisation a fait du Conseil Général le chef de file incontestable de l'Action Sociale. Mais s'y est ajouté un champ de compétence jusqu'alors réservé à l'État : l'insertion professionnelle et plus généralement l'emploi par la mise en place des contrats aidés, mis en œuvre depuis le plan gouvernemental de cohésion sociale.

Les Départements sont donc de plus en plus sollicités. Le Contrat d'Avenir, institué principalement pour les structures associatives et collectivités territoriales, s'adresse aux bénéficiaires de minima sociaux. Depuis 2005, le Conseil Général en a conventionné 265.

Le Contrat d'Insertion Revenu Minimum d'Activité (CIRMA), lui, est destiné au secteur marchand ; il n'est créé que si un Contrat à Durée Indéterminée est mis en place au bout de 6 mois (renouvelable une fois). Aujourd'hui, 16 CIRMA ont été signés sur le territoire creusois, dont 14 établis par le Département.



## Et aussi...

## RN145 : UN NOUVEAU GIRATOIRE À GOUZON



Le Département a conduit les travaux actuellement en cours d'achèvement d'un nouveau giratoire à quatre branches, sur la RD997. Ces travaux faisaient suite à ceux que l'État avait déjà réalisés dans le cadre de l'aménagement de la RN145 en deux fois deux voies.

L'opération, d'un montant total de 400.000€ TTC intégralement financé par le Département, aura nécessité environ 2 mois de travaux et mobilisé : 1.600m<sup>3</sup> de déblais, 2.500m<sup>3</sup> de remblais, 700m de bordures diverses, 130m de canalisations diverses, 330m de glissières de sécurité et plus de 2.500 tonnes de revêtements divers. Destiné à organiser la circulation entre les bretelles d'accès à la RN145 (sens ouest-est), l'entrée dans le centre-bourg de Gouzou et le franchissement de la RN145 en direction de Boussac, ce giratoire permet l'achèvement de l'échangeur de Gouzou (un autre giratoire existait déjà de l'autre côté de la RN145). Un véritable carrefour des Quatre Provinces, comme on dit fréquemment sur le territoire gouzonnais.



Stocké et trempé pendant l'hiver, l'osier est prêt à être écorcé quand reviennent les premières feuilles. L'écorce pourra servir de paillage dans les jardins et le brin blanc sera mis à sécher avant d'être tressé.

## BRIN DE PASSION

## Osons l'osier

**Emmanuel Puybonnieux cultive et tresse l'osier, un matériau qui revient au goût du jour, dans la décoration et nos jardins. C'est à deux pas de Guéret ou sur les marchés creusois.**

ÉTAIT-CE une prédestination ? Petit, Emmanuel Puybonnieux avait appris à tresser le châtaignier avec son grand-père maternel, feuillardier entre Limousin et Périgord, quand ses autres grands-parents étaient eux aussi attachés à la terre. Des paysans, tous, au temps où l'on pouvait en vivre au pays et faire vivre le pays.

La vie avait ensuite conduit le jeune homme vers d'autres aventures professionnelles. Jusqu'à l'une des grandes mésaventures des temps modernes : le chômage. "C'était en 2000. J'ai décidé de faire l'école nationale d'osiericulture et de vannerie de Fayl Billot". Dans cet établissement de Haute-Marne unique en France et très couru dans toute l'Europe, Emmanuel s'est redonné un métier, bien loin de l'électronique mais beaucoup plus proche du cœur. "Mon métier, c'est de cultiver de l'osier et de le vendre. Et ma passion, c'est la vannerie".

## MANQUE DE SURFACE

Emmanuel a pu s'installer assez rapidement, par les filières classiques d'aide à l'installation agricole (ADASEA, Conseil Général). Depuis, il a un peu de mal à trouver de la surface à exploiter - "Il me faudrait 2 hectares de plus" - et doit refuser des commandes. C'est que l'osier, longtemps considéré comme un matériau du passé, est revenu en force ces dernières années.

"On l'utilise de plus en plus dans la décoration, pas seulement pour la réalisation de paniers. L'utilisation de l'osier vivant pour réaliser des clôtures est aussi de plus en plus fréquente. C'est plus joli que du grillage et c'est en même temps beaucoup moins cher : quelque

chose comme 3,50€ du mètre linéaire, pour une haie de 1,20m de hauteur qui vous donne de la verdure à la belle saison, ça vaut quand même le coup !".

Et puis, Emmanuel a de plus en plus de demandes de la part des communes, qui veulent décorer des parcs, des ronds-points, etc. La dernière commande n'était pas la moindre : l'exposition permanente des Jardins de l'Évêché, à Limoges, sur le thème "Jardins et Haute Couture" ; un travail d'équipe original visible durant tout cet été. La ville de Guéret l'a également déjà sollicité pour différents aménagements.

Emmanuel réalise aussi des travaux pour des particuliers, qui peuvent aller de simples palisses à des escaliers sur mesure, en passant par toutes les techniques de vannerie les plus traditionnelles, du panier à bûches au panier à œufs ou à la barquette de fraise des origines ! En fait, l'ennemi, c'est le vannier inconnu, celui des produits importés vendus à vil prix. Des paniers vendus au prix qu'ils valent, celui des choses qui ne durent pas...

Emmanuel, lui, aime les choses qui durent, comme la vannerie de châtaignier, qu'il est le dernier à pratiquer "en dehors de quelques pépés qui font ça pour eux". Même les discussions à la fin d'un marché avec un client curieux, il les fait durer. Quelques brins d'osier contre une poignée de main franche pour sceller le pacte d'une rencontre, le vannier a partagé un peu de sa passion et le passant est reparti plein de projets en osier. ■

## INFO :

Emmanuel Puybonnieux - 44, Chaulet - 23000 SAINTE-FEYRE  
Tél. : 05 55 61 95 24 / 06 60 78 24 63

## OSIER, MODE D'EMPLOI

L'osier est tout simplement le rameau jeune d'un saule. Autrefois, il était coupé sur les saules têtards qui bordaient les chemins humides. Aujourd'hui, il est cultivé dans des oseraies, à partir de pieds mères. Comme il bouture très facilement, on peut aussi le planter en pleine terre, sans d'ailleurs que celle-ci soit nécessairement très humide (une oseraie n'est pas une rizière !).

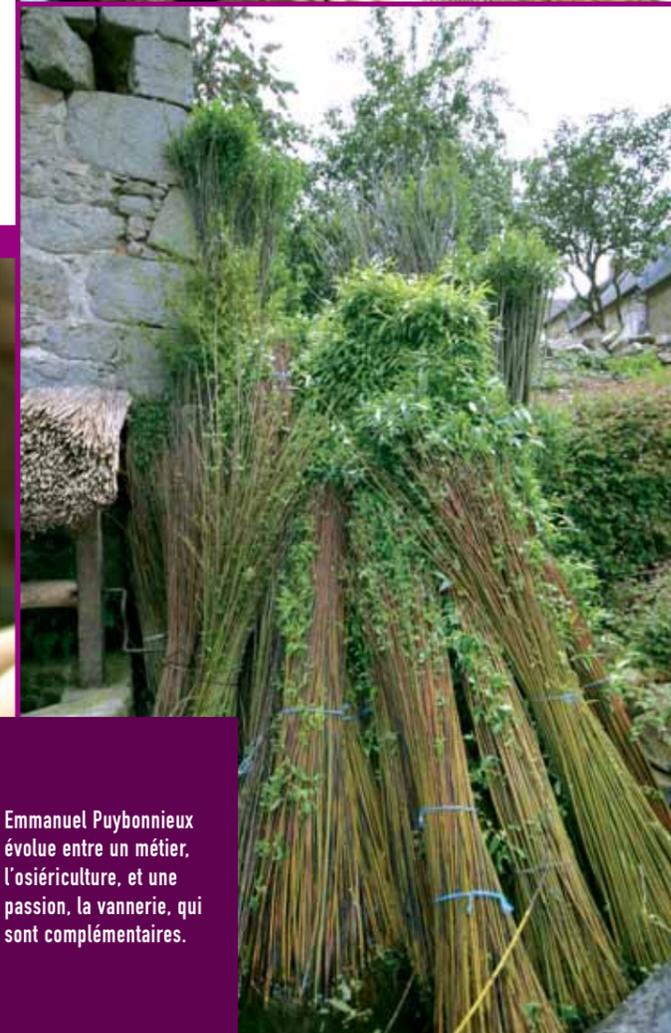
L'osier est coupé après les premières gelées, soit entre fin novembre et début décembre et avant la montée de sève. Selon son utilisation finale, il va alors subir différentes actions.

**Osier brut ou gris :** Directement après sa coupe, l'osier est mis à sécher à plat pour éviter qu'il ne se déforme, et ce pendant plusieurs mois. Il va alors garder son écorce, plus ou moins selon les variétés, ce qui donnera son aspect rustique au final. Il nécessitera un trempage de 8 à 10 jours avant d'être travaillé et les réalisations obtenues auront une durée de vie limitée (quelques mois).

**Osier frais ou vivant :** Dès après sa coupe, il part à la vente ou est utilisé pour des réalisations tressées qui reprendront des feuilles dès le printemps suivant. La saison d'hiver est donc le moment de laisser place à son imagination, pouvant aller d'une haie en losanges (classique) à toute autre création plus complexe.

**Osier écorcé ou blanc :** L'osier est stocké et trempé, attendant patiemment la nouvelle montée de sève au printemps. Aux premières feuilles, il est écorcé (aujourd'hui mécaniquement) et les brins sont mis à sécher au soleil. Ils prennent alors cette couleur crème que le temps jaunira quand l'osier sera devenu panier ou toute autre forme tressée.

Il faut une terre nourrissante mais pas en eau pour planter une oseraie.



Emmanuel Puybonnieux évolue entre un métier, l'osiericulture, et une passion, la vannerie, qui sont complémentaires.



15 ANS DÉJÀ

# Creuse Oxygène le plein de vitalité

**Creuse Oxygène fête ses 15 ans cette année. Et de belle manière car telle est la tradition du club : en multipliant les grands rendez-vous avec le public et le sport de haut niveau. Et en élargissant encore sa palette d'activités.**

Si l'on veut savoir quel est le moteur de Creuse Oxygène, il suffit d'écouter son président, Alain Menut : "Dans tout ce que l'on fait, on essaie de se comporter de manière professionnelle, avec le souci de démontrer qu'on peut faire venir des pratiquants de tous horizons dans notre département. Alors, oui, on a déjà fait beaucoup de choses en quinze ans, mais on a toujours besoin de sang neuf pour se remettre en question".

Alain Menut, croyant et pratiquant d'un seul dogme : quand on n'avance pas, on recule. Et pour le 15<sup>ème</sup> anniversaire de Creuse Oxygène, jeune association dont la précocité n'a jamais altéré l'envie de vivre, le président et son équipe ont mis les bouchées doubles, en programmant pas moins de quatre événementiels pour le début de l'été (voir par ailleurs), dont l'accueil, une nouvelle fois, de la Coupe de France de VTT. Mais si le VTT a constitué le point de départ

de l'aventure et demeure le noyau dur de l'association, elle a considérablement élargi sa palette. Creuse Oxygène est aujourd'hui un club multisports, ce que traduit clairement la plaquette réalisée par le club (un produit fait 100% maison) pour son 15<sup>ème</sup> anniversaire.

**PLUS DE 300 LICENCIÉS**

Outre le VTT et ses différentes disciplines - cross-country, trial, descente, orientation, 4X - le club propose la pratique du cyclisme traditionnel, du BMX (ou bicross), de la moto trial, de la course d'orientation et, derrière née des sections, de la gymnastique d'entretien. Au total, plus de 300 licenciés gonflés à l'enthousiasme. "Quelle nouvelle section à l'avenir ? Honnêtement, on ne se fixe pas de limite ! La seule chose qu'on s'impose, c'est l'exigence de qualité".

Le stade de BMX de Jouhet, à Guéret, a été complètement refait. Cette discipline spectaculaire proposera une épreuve promotionnelle en semi nocturne, le 30 juin.

La qualité, c'est bien le fil rouge qui relie les différents aspects du club. On la retrouve au niveau sportif, avec un Team élite déjà trois fois champion de France des clubs et encore en tête du championnat cette année, malgré une cascade de blessures. La qualité, c'est aussi celle de la formation dispensée aux jeunes dans le cadre de l'école de vélo ; c'est encore celle des installations que le club a contribué à faire réaliser, voire a réalisé lui-même, comme la piste de BMX de Guéret.

La qualité, c'est l'image que le club aime donner de la Creuse à ses visiteurs, comme ce sera encore le cas cet été avec la Coupe de France et la venue de plusieurs délégations étrangères : l'équipe féminine olympique chinoise, une délégation argentine, une autre russe, une autre belge, etc. Creuse Oxygène a 15 ans ? Tant mieux si ça dure... ■

## CREUSE OXYGÈNE DANS LE RÉTRO...

**1992** : création de l'association par un groupe de copains - **1993** : 1<sup>ère</sup> édition de l'Oxygène Cup - **1994** : création d'une école de VTT - **1997** : lancement du 1<sup>er</sup> tour de la Creuse VTT - **1999** : création d'un Team coureurs - **2000** : organisation de la Coupe de France VTT cross-country - **2001** : 1<sup>ère</sup> organisation du Trophée National des Jeunes Vététistes - **2002** : l'Oxygène Cup devient support de la Coupe de France VTT cross-country - **2003** : lancement de la Grande Traversée du Limousin - **2005** : 2<sup>ème</sup> organisation du Trophée National des Jeunes Vététistes ; création d'une section BMX et d'une section moto ; mise en place d'une cartographie pour l'orientation - **2006** : 1<sup>ère</sup> édition du Raid Oxygène ; création d'une section gym.

## UN ÉTÉ PLEIN D'ÉMOTIONS !

Après avoir organisé plusieurs manifestations d'envergure au cours de l'hiver et du printemps - Rallye des 4 Puys (10-11 mars), 5<sup>ème</sup> Grande Traversée du Limousin (28-30 avril) et Trial Moto du Maupuy (6 mai) - Creuse Oxygène propose un été plein d'émotions.

Voici le programme :

**30 juin** : Semi nocturne de BMX à Guéret (piste de Jouhet).

**6-7-8 juillet** : Oxygène Cup support d'une manche de la Coupe de France cross-country et descente - Guéret (Courtville - Le Maupuy).

**14-15 juillet** : Trophée interrégional des Jeunes Vététistes - Saint-Christophe.

**28-29 juillet** : 2<sup>ème</sup> Raid Oxygène (VTT, canoë-kayak, orientation, course à pied, descente en rappel) - Guéret (Courtville).

Info :

Creuse Oxygène - Rue Paul Louis Grenier - 23000 Guéret - Tél. : 05 55 61 97 90

Courriel : [creuse-oxygene@wanadoo.fr](mailto:creuse-oxygene@wanadoo.fr) - Internet : [www.creuse-oxygene.com](http://www.creuse-oxygene.com)



Le VTT, discipline d'origine de Creuse Oxygène, demeure le noyau dur de l'association, notamment avec son école de jeunes.

## Et aussi...

### LE CONSEIL GÉNÉRAL AVEC SES SPORTIFS



Lors de sa réunion du mois de mai, la Commission Permanente du Conseil Général a statué sur les demandes dans le cadre du fonds départemental d'aide aux sportifs de bon niveau, à partir des propositions de la Commission départementale des Sports (Conseil Général, DDJS, CDOS, Association départementale des Maires).

Au total, 65 dossiers ont été aidés (56 en 2006), dont 13 athlètes inscrits sur les listes ministérielles de haut niveau ou d'accès au haut niveau. Les dossiers concernent une grande variété de disciplines puisque 12 fédérations sportives sont représentées (athlétisme, sports automobiles, badminton, basket-ball, canoë-kayak, cyclisme, équitation, football, judo, motocyclisme, natation et tennis) pour un total de 17.900€ (aides individuelles variant de 100 à 900€).

### UNE AIDE AUX BÉNÉVOLES

Le CRIB (Centre de Ressource et d'Information pour les Bénévoles) a été mis en place dans notre département, comme dans l'ensemble du Limousin, grâce à un partenariat entre l'État (Jeunesse et Sports), la Région et le Conseil Général. Ce réseau d'aide et de conseil, qui peut utilement renseigner sur les questions relatives aux emplois sportifs, sur les aspects juridiques et financiers concernant les associations sportives, tient une permanence les mercredi et jeudi dans les locaux du CDOS (Comité Départemental Olympique et sportif) :

3, avenue Louis Laroche - 23000 Guéret  
Tél. : 05 55 41 89 65

Courriel : [cdos.creuse@wanadoo.fr](mailto:cdos.creuse@wanadoo.fr)



En 43 panneaux et suivant les pas de deux soldats creusois, toute l'histoire de la Grande Guerre à revivre aux Archives départementales de la Creuse, cet été.

ARCHIVES DÉPARTEMENTALES

# Deux Creusois dans la Grande Guerre

Jusqu'au 31 août 2007, les Archives Départementales de la Creuse présentent une nouvelle exposition retraçant la grande guerre de 1914 - 1918, à travers l'itinéraire de deux soldats creusois.

La Direction Interdépartementale chargée des Anciens Combattants, basée à Limoges, a réalisé une exposition itinérante qui permet, en 43 panneaux, de dérouler chronologiquement l'histoire de la Grande Guerre, de ses origines à ses conséquences encore visibles aujourd'hui. L'originalité de cette exposition constitue une raison supplémentaire de se rendre dans le hall d'accueil des Archives départementales de la Creuse, qui accueille cette exposition durant tout l'été : chaque étape de la guerre est retracée au fil de l'itinéraire de deux soldats creusois. Le premier de ces deux "poilus" est Silvain Clément Denis, né le 16 décembre 1891 à Crozant. Résidant dans cette commune, il est menuisier et est incorporé en 1912 au 35<sup>ème</sup> Régiment d'Infanterie. Il devient Caporal en 1915, puis est affecté au 72<sup>ème</sup> RI en 1917. Il décède à Paris le 20 juin 1918, suite à des blessures de guerre. Le soldat creusois a laissé, de 1913 à 1918, des correspondances sur l'ensemble de cette période qui servent de "fil rouge" à l'exposition. Le second soldat est Alfred Riollet, né le 23 août 1879, à Crozant également. Cultivateur de métier, capturé à Verdun, il fut prisonnier en Allemagne puis interné en Suisse. Son parcours a permis d'évoquer le sort souvent ignoré des prisonniers de la Grande Guerre.

## DES GRANDES BATAILLES AU QUOTIDIEN DES SOLDATS

Riche de documents photographiques, de dessins, cartes géographiques, journaux et cartes postales, chaque panneau relate un pan

de la guerre sur fond des lettres du soldat Denis et suivant le cheminement de son régiment d'infanterie. Des raisons de cette "marche à la guerre" à l'entrée en guerre proprement dite, puis au fil de la chronique des combats les plus rudes, des opérations et stratégies militaires sont présentées, expliquées. "14-18" c'est, comme chacun le sait, la guerre des tranchées ; l'exposition s'attache donc aussi à montrer la vie quotidienne des soldats, le sort des blessés mais aussi celui des prisonniers. Le volet purement historique laisse également la place à l'armement et notamment à des explications sur les gaz de combat, le rôle de la population civile ainsi que celui trop souvent oublié des "troupes coloniales", pour ensuite faire état des conséquences et des pertes, amenant enfin le temps des hommages et des commémorations du souvenir. Là est bien l'objectif des Anciens Combattants (organisateur entre autres d'expositions et de toutes actions relatives à la mémoire combattante) : montrer aux jeunes générations l'horreur des guerres qu'ils ont menées, pour ne pas oublier le courage de tous ces hommes morts pour la France. ■

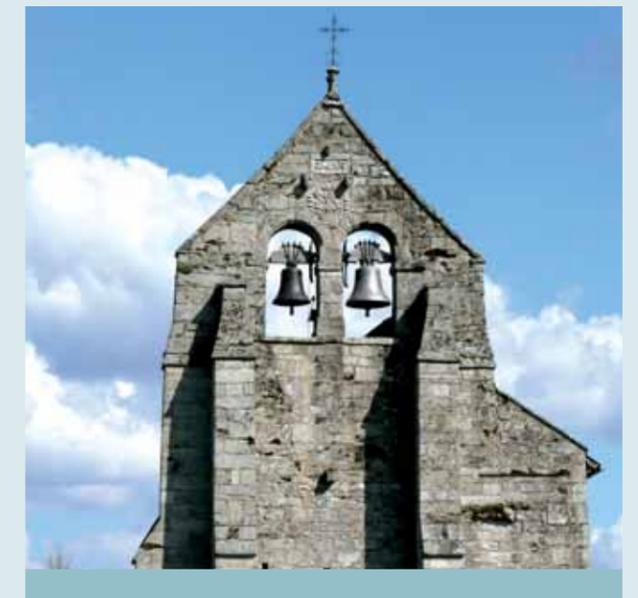
Exposition visible jusqu'au 31 août 2007, aux Archives Départementales de la Creuse (30, rue Franklin Roosevelt à Guéret)  
Entrée libre du lundi au jeudi de 8h30 à 17h00 et le vendredi de 8h30 à 16h00.  
Pour tous renseignements : 05.44.30.26.50 - [www.cg23.fr](http://www.cg23.fr)

FICHES

# Le patrimoine de la Creuse

La Conservation Départementale du Patrimoine, service créé par le Conseil Général en 2003, a compétence pour la conservation, la gestion et la mise en valeur du patrimoine, dans les domaines suivants : ethnologie, antiquités et objets d'art, architecture, archéologie, valorisation et diffusion. Dans chaque numéro du Magazine de la Creuse, la Conservation Départementale du Patrimoine vous propose de découvrir de nouvelles fiches du patrimoine, portant sur un monument ou édifice, un élément du patrimoine de pays et un objet du patrimoine.

MONUMENTS ET ÉDIFICES  
Eglise de Féniers



PATRIMOINE DE PAYS

Ensemble hydraulique de Savennes



OBJETS DU PATRIMOINE

Eglise de St-Sulpice-le-Guérétois



## FICHES

## Le patrimoine de la Creuse

## MONUMENTS ET ÉDIFICES

## Eglise de Féniers

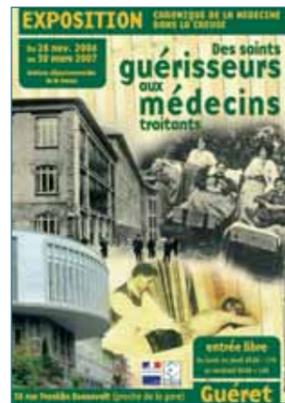


## Église Saint Clair

Féniers était une commanderie de l'ordre de Malte à qui appartenait le patronage de l'église. Cette église, à nef unique lambrissée et chevet droit, fut saccagée en 1616 et réparée. Elle subit un violent incendie en 1859. Son portail nord, en tracé brisé, à boudins, colonnettes et chapiteaux formant frise, est du XIII<sup>ème</sup> siècle. Clocher-mur, à fronton triangulaire et deux

arcades sur le pignon ouest : au-dessus des arcades, bas-reliefs sculptés, dont un seul est discernable : il représente des animaux.

Notice extraite de LACROCC Louis, Les églises de France - Creuse, Paris, 1934 (p. 69).



## DEMANDEZ LE CATALOGUE...

Les Archives départementales de la Creuse ont décidé d'éditer un catalogue de l'exposition "Chronique de la médecine dans la Creuse : des saints guérisseurs aux médecins traitants", qui s'est tenue au cours de l'hiver dernier. En 96 pages, cet ouvrage publié avec le concours de la Direction régionale des Affaires culturelles du Limousin, riche d'informations et d'illustrations diverses, permet de revivre les grandes heures de la médecine dans notre département.

Infos : Bénédicte de La Brosse, Service éducatif, Archives départementales de la Creuse - 30, rue Franklin Roosevelt - BP 164 - 23004 Guéret ; tél. : 05 44 30 26 50.

## OBJETS DU PATRIMOINE

## Eglise de St-Sulpice-le-Guérétois



## Eglise paroissiale - Bras reliquaire dit de Daint Sulpice

Il s'agit d'un reliquaire morphologique en forme de bras, en cuivre embouti sur âme de bois. Il mesure 48 cm de hauteur, 12,5 cm de largeur et 8,5 cm de profondeur. Ce bras, dont la main bénit, est habillé d'une manche double, décorée d'un réseau losangé, de fleurs de lys renversées, de cabochons, de quatre-feuilles inscrits dans un cercle. Au centre du bras, est installée la logette à reliques fermée

par une grille métallique ajourée. Cet objet, œuvre d'un atelier limousin, date du 3<sup>ème</sup> quart du XIII<sup>ème</sup> siècle. Il a été confié par l'abbé Tarrier à la marquise de Courtilhe, qui le conserva de 1939 à 1971, date à laquelle elle le déposa au musée de Guéret. Cette œuvre paraît contemporaine du bras reliquaire de saint Pardoux conservé également au musée de Guéret, et du bras reliquaire de Saint-Fréjoux (Corrèze). Actuellement en dépôt au musée d'Art et d'Archéologie de Guéret, le bras reliquaire de saint Sulpice a été classé monument historique le 10 mai 2006.

## PATRIMOINE DE PAYS

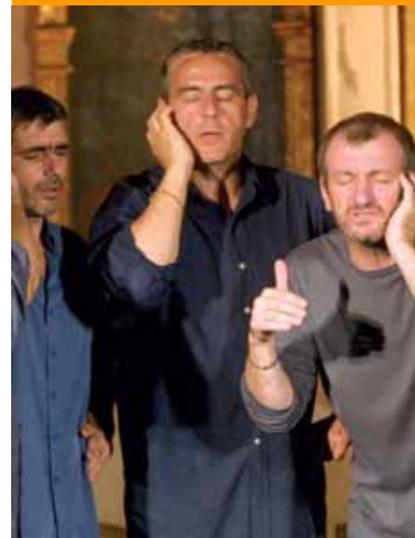
## Ensemble hydraulique de Savennes



Cet ensemble hydraulique se situe dans le bourg et se compose de trois éléments : une fontaine qui abrite la source d'alimentation, un canal et un lavoir. La fontaine, maçonnée en pierre de taille (granit), est intégrée dans la pente du terrain. Elle forme une niche protectrice au-dessus du bassin de puisage. Des reposoirs sont intégrés dans la maçonnerie, de part et d'autre de la margelle. Très fonctionnel, l'agencement dénote également une volonté décorative : la

dalle de couverture forme un linteau en arc monolithe surbaissé, les reposoirs sont chanfreinés et les jambages sont de forme trapézoïdale. Le bassin ouvert (5,60m x 3,09m) est maçonné sur plan rectangulaire. Les pierres à laver sont situées au niveau du sol et sont organisées en un seul tenant sur trois côtés du bassin. L'évacuation de l'eau se fait au moyen d'un trop-plein situé entre deux pierres à laver. Cet ensemble hydraulique fait l'objet d'un entretien régulier par la commune.

## FESTIVAL



## VOIX D'ÉTÉ EN CREUSE

• 2007

## Aux chœurs des hommes!

Du 19 juillet au 8 août, la 22<sup>ème</sup> édition du Festival des Voix d'Été en Creuse rend un hommage tout particulier aux chanteurs, sous le titre "Voix et chœurs d'hommes". Sept récitals au cours desquels des chants venus de tous les horizons rencontreront les acoustiques intactes des églises romanes creusoises. Une magnifique aventure culturelle qui nous conduira des steppes de Mongolie aux paysages vallonnés du Limousin, en passant par la Corse, la Croatie, l'Angleterre, l'Italie ou encore la Guinée.

## Informations :

05 44 30 24 55 (ADIAM 23)  
à partir de juillet 2007

## Jeudi 19 juillet 2007 :

Saint-Michel de Veisse  
"Le chant de la steppe", chant mongol  
21h - Chapelle Notre Dame de la Borne

## Vendredi 20 juillet 2007

Felletin  
"Eschantits" : chants et musiques traditionnelles occitanes limousines  
Bernard Combi - Olivier Peirat  
21h - Chapelle du Château de Felletin

## Mercredi 25 juillet 2007

Bénévent l'Abbaye  
Chœurs d'enfants anglais "Schola Cantorum de l'Abbaye de Tewkesbury"  
21h - Abbatale romane

## Jeudi 26 juillet 2007

Bourganeuf  
"Les espoirs de Coronthie" : chants, musiques et percussions de Guinée  
21h - Jardins de la Commanderie

Mercredi 1<sup>er</sup> août 2007

Ahun  
"Canta Napoli" Mathieu Abelli Ténor, et l'ensemble Fuoco et Cenere  
21h - Eglise romane

## Lundi 6 août 2007

Soumans  
Klapa Iskon, chœur d'hommes, polyphonies de Croatie  
21h - Eglise romane

## Mercredi 8 août 2007

Chambon-sur-Voueize  
A Filetta : chants corses  
21h - Abbatale Sainte-Valérie

## MUSIQUE

## VENDREDI 29 JUIN 2007

Guéret

## Festival "Le chant de l'eau"

Concert à 18h30 - Hôtel de Ville de Guéret (grande salle)

INFO : 05 55 41 42 88

OU WWW.ADIAM.CREUSE.COM

## VENDREDI 6 JUILLET

ET SAMEDI 7 JUILLET 2007

Guéret - Salle Polyvalente

7<sup>ème</sup> édition du Festival Kreuzéol

Festival de musiques traditionnelles, organisé par le Cercle des Amitiés Créoles de la Creuse. Marché de produits créoles et limousins +



repas créoles midis et soirs, animations musicales, ateliers de percussions, initiation aux danses traditionnelles indiennes, concerts et bals les deux soirs.

INFO : 05 55 52 67 49 - WWW.CACC.FR

## SAMEDI 7 JUILLET 2007

La Naute - Champagnat

Soirée musicale

Association Naut Active

Zingara, Jazz Manouche

INFO : 05 55 67 12 54

## DIMANCHE 8 JUILLET 2007

Boussac

Concert Celtique

21h Salle polyvalente

INFO : 05 55 65 83 04

OU WWW.ADIAM.CREUSE.COM

## VENDREDI 13 JUILLET 2007

Toulx Sainte-Croix

Concert Chorale de Châtelus Malvaleix

20h30 - Eglise - Tarif : 6€

INFO : 05 55 65 14 48

OU WWW.ADIAM.CREUSE.COM

## SAMEDI 21 JUILLET 2007

Boussac

Soirée Gospel

21h - Eglise

INFO : 05 55 65 83 04

OU WWW.ADIAM.CREUSE.COM

## Mercredi 25 juillet 2007

Saint-Avit-de-Tardes

Concert des Amis de l'Orgue

d'Aubusson : Trio Hélios

17h30 - Eglise - Tarif adultes : 14€

tarif réduit : 8€

INFO : 05 55 66 18 36

OU WWW.ADIAM.CREUSE.COM

## MERCREDI 25 JUILLET 2007

La Naute - Champagnat

Soirée musicale

Association Naut Active

Dunya, musique et danse orientale.

INFO : 05 55 67 12 54

## VENDREDI 27 JUILLET 2007

La Souterraine

Les Estivales du Washboard

Washboard Gang Trio : Apéro - Concert -

18h30 - Place Saint-Jacques

Gilbert Leroux Washboard Group + Sweet

Mama + The New Washboard Band.

21h00 - Jardin du Sauveur - Tarifs : 16€

ou 14€ ou 9€

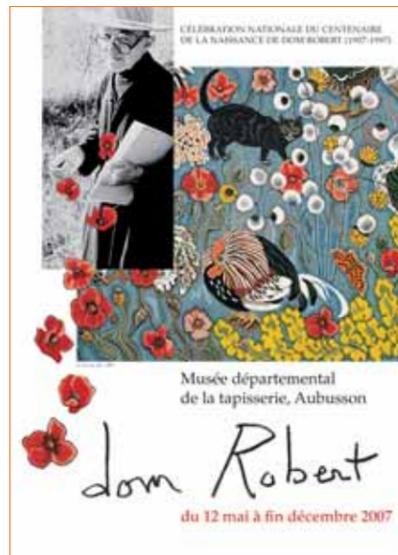
INFO : 05 55 63 10 06

**VENDREDI 31 AOÛT  
ET SAMEDI 1<sup>ER</sup> SEPTEMBRE 2007  
Champagnat  
Festival Enfermés Dehors**

Musiques actuelles et chanson française : Syrano, Mon côté punk, Tribal Banda, Les grosses Papilles, Aiwa et Scana Del Domingo.  
Concerts et animations à partir de 14h.  
**INFO : 06 12 92 34 01**

**EXPOSITIONS**

**JUSQU'À FIN DÉCEMBRE 2007  
Aubusson - Musée Départemental de la Tapisserie  
Célébration nationale du centenaire de Dom Robert (1907-1997)**



Copyright - Abbaye En Calcat

Une grande exposition rétrospective qui retrace l'œuvre de l'artiste moine, qui eut sa révélation de peintre cartonnier après avoir rencontré Jean Lurçat. Fortement marquée par les animaux et la nature, son œuvre l'a hissé au rang des maîtres de la tapisserie de XX<sup>ème</sup> siècle.  
**INFO : 05 55 83 08 30**

**JUSQU'AU DIMANCHE 28 OCTOBRE 2007  
Fresselines  
"La Creuse aux quatre saisons"**



Pour sa 10<sup>ème</sup> exposition, le Centre Artistique de la Vallée de la Creuse à Fresselines devient l'Espace Monet- Rollinat, hommage aux deux grandes figures qui ont participé à la renommée de cette vallée.

Ouvert tous les jours en juillet - août et les week-ends de juin, septembre et octobre.  
Tarif adultes : 2€, tarif groupes : 1,5€ et gratuit pour les enfants de moins de 14 ans.  
**INFO : 05 55 89 70 46 OU 05 55 89 27 73**

**JUSQU'AU 30 SEPTEMBRE 2007  
Aubusson - Hôtel de Ville  
"Tapisserie et Naturalisme"**

rend hommage à Linné et Buffon, avec des œuvres appartenant au Mobilier National, des sculptures et peintures animalières, etc.  
Ouvert tous les jours en été.  
**INFO : 05 55 66 32 12**

**Du 16 JUILLET AU 27 AOÛT 2007  
La Spouze - La Celle Sous Gouzon  
Exposition de Fabienne Cinquin**

Gravures, peintures et dessins, dans le Salon bleu.  
Exposition de photos de Philippe Rolle : Arbres de la Spouze, dans l'Atelier Gavarni.  
**INFO : 05 55 62 20 61**

**Du 16 JUILLET AU 31 AOÛT 2007  
Aubusson  
10<sup>ème</sup> Salon International d'Art et d'Expression Contemporaine, de l'association Aproart, sur le thème "Nature"**

19 artistes, peintres et sculpteurs, plus de 200 œuvres, avec un tiers d'artistes étrangers, un tiers d'artistes nationaux et un tiers d'artistes régionaux, donnant à ce salon un aspect multiculturel.  
Esplanade Charles de Gaulle - Entrée gratuite - Ouvert tous les jours de 14h à 19h.  
**INFO : 05 55 66 88 38**

**JUSQU'AU 2 SEPTEMBRE 2007  
Felletin - Eglise du Château**

L'église du Château offre ses parois de granit à la présentation de la production de l'atelier de Suzanne Goubely (issue d'une famille de lissiers d'Aubusson) qui a collaboré avec les plus grands noms de la tapisserie moderne : Dom Robert, Lurçat, Prassinos, etc.  
**INFO : 05 55 66 54 60  
OU WWW.MAIRIE-FELLETIN.FR**

**CONTE**

**SAMEDI 4 JUILLET 2007  
Felletin  
"Festival danse, musique et voix du Monde"**

Balade Spectacle de 5 km, organisée par le club "Rando Sud Creuse et Portes du Monde"  
Départ 10h30 devant Office de Tourisme de Felletin  
**INFO : 05 55 66 54 60**

**Du 10 JUILLET AU 28 AOÛT 2007  
Guéret - Parc animalier  
13<sup>ème</sup> Festival des "Sortilèges de la pleine lune"**

Balades contées dans l'enceinte du parc animalier des Monts de Guéret, le mardi soir, à partir de 21h, à chaque fois avec un conteur différent (Kamel Guennoun, Virginie Lagarde, Pierre Deschamps, Lucie Catsu, Michel Hindenhoch, etc.). Cette année également, trois balades contées dans les rues de Guéret les mercredi 11 juillet, 8 et 22 août, avec Jean-Claude Bray.  
**INFO - RÉSERVATION : 05 55 52 14 29**

**Du 18 AU 26 AOÛT 2007  
Ile de Vassivière  
13<sup>ème</sup> Festival "Paroles de conteurs"**



C'est dans l'île de Vassivière que se dérouleront, comme par le passé, les animations d'après-midi, mais également les spectacles du soir, sous chapiteau (nouveau 2007). L'île deviendra ainsi le cœur du festival.  
Les matins, balades contées dans les villages autour du lac. Les après-midi, salon de sieste, spectacles jeune public, scènes ouvertes, stages et autres animations. Deux spectacles quotidiens à 20h30 et 22h30.  
**INFO- HÉBERGEMENT : 05 55 69 76 70  
RÉSERVATION - BILLETTERIE : 05 55 64 57 77**

**LECTURE**

**SAMEDI 7 ET DIMANCHE 8 JUILLET 2007  
Aubusson  
4<sup>ème</sup> Salon du Livre ancien  
Hall polyvalent**  
Un enlumineur, calligraphe médiéval, viendra tout spécialement animer cette manifestation.  
**INFO : 05 55 66 15 12 (COMITÉ DES FÊTES)**

**FESTIVAL : NUITS D'ÉTÉ... ENSOLEILLÉES !** **INFO : 05 55 52 84 95 ou www.ville-gueret.fr**

Du 6 au 21 juillet, les Nuits d'Été de Guéret s'illuminent de nouveau. Initiées en 2005 pour ne pas faire retomber l'élan du gigantesque concert donné en 2004 pour le passage du Tour de France, ces folles nuits sont l'œuvre conjointe de la Ville de Guéret et d'un tissu associatif riche d'idées et solidaire dans l'effort : Creuse Maghreb, Cercle des Amitiés Créoles, Cri de la Châtaigne, Nouenko, chacun apporte sa ou ses dates à la programmation, dont le point d'orgue sera évidemment le grand concert du 14 juillet. Cette année, c'est Sergent Garcia qui s'y colle. Ambiance garantie, avec escales à Mexico, Los Angeles, Kingston, etc., pour une palette de musiques - reggae, salsa, ska, rumba, raggamuffin - qu'on pourrait résumer en un impératif : soleil !

**Vendredi 6 et samedi 7 juillet**  
Festival Kreuzéol - Animations en journée - Concerts en soirée - Salle polyvalente

**DIMANCHE 22, LUNDI 23 ET MARDI 24 JUILLET 2007  
Faux la Montagne  
"Folie les Mots"**

Spectacles dans l'intimité des jardins, stand de librairies (l'une enfantine et jeune public, l'autre de littérature générale), apéros, lectures, repas conviviaux partagés avec les artistes et comédiens.  
**INFO : 05 55 67 94 66  
OU WWW.FOLIELESMOTS.FREE.FR**

**Du 16 JUILLET AU 27 AOÛT 2007  
La Spouze - La Celle Sous Gouzon  
Festival des Jardins Jeudis, consacré aux musiques actuelles.**

Festival des Lundis littéraires, avec hommage aux auteurs creusois en juillet et à quelques grands classiques en août.  
**INFO : 05 55 62 20 61**

**VENDREDI 27, SAMEDI 28 ET DIMANCHE 29 JUILLET 2007  
Chambon sur Voueize  
Fête du Livre**

En collaboration avec la BDC, organisée par l'Office de Tourisme, la Bibliothèque de Chambon et Lecture en Marche, dans le cadre du "Jardin des Arts et du Livre"  
**INFO : 05 55 82 84 48 OU  
BM.CHAMBONSURVOUEIZE@WANADOO.FR**

**Judi 12 juillet**

À l'issue d'un concours de vidéo ouvert à tous, projection publique des réalisations  
21h - Cinéma le Sénéchal

**Vendredi 13 juillet**

Feu d'artifice et bal populaire - Soirée - Aire de loisirs de Courtille  
21h - Abbatale romane

**Samedi 14 juillet**

Grand concert gratuit avec Sergent Garcia (en première partie les Super Héros)  
21h - Place Varillas

**Dimanche 15 juillet**

Randonnée musicale avec The Full of Beans, la buvette mobile  
À partir de 15h30 - Parc animalier de Chabrières

**Mardi 17 juillet**

Moon Dogs, danse urbaine  
21h - Place du Conventionnel Huguet

**Mercredi 18 juillet**

Soirée hommage à Jacques Brel, avec Les Agités du Local, Faham, Kiowas et Rock and Roll Suzie  
21h - Place du Conventionnel Huguet

**VENDREDI 10 AOÛT 2007  
Felletin**

**Journée du Livre**  
Cette année, le thème est "Littérature et cinéma", avec un accent particulier mis sur la littérature de jeunesse.  
**INFO : 05 44 30 26 26**

**MARCHÉS**

**SAMEDI 21 ET DIMANCHE 22 JUILLET 2007**

**Ecomusée de la Tuilerie de Poulligny**  
8<sup>ème</sup> Marché National de Potiers  
Samedi de 10h à 23h et dimanche de 9h à 19h.  
Entrée = 3€ ; gratuit pour les moins de 15 ans.  
**INFO : 05 55 62 19 61 OU  
OU WWW.TUILERIE-POULLIGNY.COM**



**Vendredi 20 juillet**

Barathon, de bar en bar avec Vlad, Eowin, Mili et le Grand Zanim  
À partir de 18h, dans les bars du centre-ville

**Samedi 21 juillet**

Toumast, le groupe de Moussa Ag Kenya, revisite les mélodies traditionnelles touaregs à la sauce rock  
21h - Place du Conventionnel Huguet

**DIVERS**

**6, 7 ET 8 JUILLET 2007**

**Evaux-les-Bains**  
11<sup>ème</sup> Festival de Rock & Motos de la Route 996 - Champ Avel et Maison des Jeunes

Balades, concerts, acrobaties moto, spectacles divers, quad et soirée cabaret.  
Entrée et spectacles gratuits.  
Le 6 juillet à partir de 21h ; le 7 juillet de 11h à 3h du matin ; le 8 juillet de 10h à 2h du matin.  
**INFO : 06 14 75 04 98**

**SAMEDI 4 ET DIMANCHE 5 AOÛT 2007  
Saint-Laurent - Aérodrome**

**Les Vieilles Roues en Fête**  
Exposition de matériels agricoles anciens, voitures, camions, motos.  
Samedi 4 août de 14h à 19h.  
Dimanche 5 août de 8h à 20h  
**INFO : 06 87 88 57 22**

**DIMANCHE 16 SEPTEMBRE 2007  
Saint-Vaury - Gymnase**

**8<sup>ème</sup> Bourse aux cartes postales**  
Organisée par l'Office de Tourisme des Monts de Guéret - De 9h à 18h, avec une exposition sur "Les carrières du Maupuy".  
**INFO : 05 55 52 14 29**

## Et aussi...

"LE TEMPS  
DES RUTABAGAS"Par Claude Lacan,  
préface de Roland DumasRecueil de nouvelles, aux éditions Flanant ;  
284 pages ; 20€

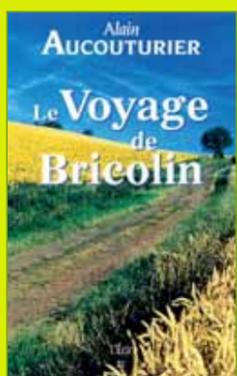
Après 1940 : le Limousin au carrefour de l'Histoire qui relatait le brutal déferlement de la débâcle, Claude Lacan nous invite à partager ses souvenirs des sombres années de l'occupation. Sous forme de nouvelles, l'auteur nous conduit de Limoges en Creuse et Corrèze, pour y croquer des tranches de vie, ces faits petits et grands du quotidien qui permettent de mieux connaître la réalité d'une époque. Le "temps des rutabagas" n'était ni noir, ni blanc, mais le plus souvent gris. Cet ouvrage est la contribution au devoir de mémoire d'un témoin qui s'inquiète de voir des révisionnistes nostalgiques faire l'apologie du nazisme et du régime de Vichy.



## "LE VOYAGE DE BRICOLIN"

Par Alain Aucouturier.

Roman, aux éditions L'Écrist ;  
224 pages ; 18€  
Au cœur de la Creuse, quatre retraités désœuvrés - Graissou, La Boulange, Amuzi et Bricolin - tapent d'épiques



parties de belote chez Paulette et jouent des tours pendables à la patronne pour occuper leur loisir subi. Mais Bricolin s'en va un jour rattraper le temps perdu avant qu'il ne soit trop tard, ses trois comparses partent à sa recherche et s'ensuit une folle épopée sur la route de l'Ouest, jusqu'à l'océan. Alain Aucouturier porte un regard tendre et amusant sur la ruralité, la vieillesse et l'amitié.

## BDC

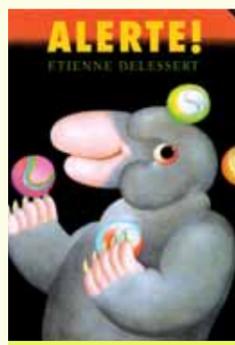
## Les coups de cœur

**Service du Conseil Général, la Bibliothèque Départementale de la Creuse est le service public chargé de développer la lecture dans le département, à travers la constitution de collections, la création de bibliothèques, la formation ou encore l'animation culturelle. Des professionnels passionnés, qui vous font partager leurs coups de cœur.**

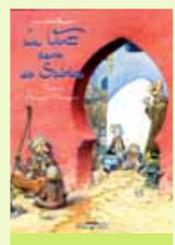
## ALBUM À PARTIR DE 4 ANS

## Alerte !

Iris est une taupe qui collectionne de beaux cailloux colorés. Un jour, au hasard d'une galerie, elle rencontre une autre taupe qui lui conseille de se méfier des voleurs, ceux-ci pourraient lui subtiliser son beau trésor. Iris cède à la peur et s'empresse de disperser ses cailloux. Mais comment les surveiller maintenant ? Une fable philosophique autour du sentiment d'insécurité.

Etienne Delessert - Gallimard Jeunesse, 2007 ;  
12,50€.

## BANDE DESSINÉE DÈS 8 ANS

Le vent  
dans les  
sables

Après avoir adapté en BD "Le vent dans les saules" de K. Grahame, Michel Plessix imagine une suite : "Etranges étrangers" tome 2 de ce nouveau cycle "Le vent dans les sables". Passagers clandestins dans les cales d'un voilier, voici Rat et Taupe débarqués dans un port d'Orient, ils retrouvent Crapaud, mystérieusement rescapé de la noyade, mais ce monde est bien différent de leur mare. Commencent alors pour eux de nouvelles aventures à travers les rues et les souks aux mille senteurs...

Michel Plessix - Delcourt, 2007 - 32 pages ; 19,80€.

## BANDE DESSINÉE ADULTE

Pourquoi  
j'ai tué  
Pierre ?

Nous sommes dans les années 1970. Olivier vit dans une famille baba-cool libertaire et sans tabou. A 12 ans, il part en colonie de vacances avec Pierre, un curé devenu l'ami de la famille. Lors du séjour, ce dernier demande à Olivier de toucher son corps. Cet événement marquera à jamais l'existence du garçon. Alfred, le dessinateur joue sur les couleurs, vives ou très sombres pour mieux marquer les sentiments qui hantent Olivier. Primé à Angoulême Pourquoi j'ai tué Pierre ? est un album plein d'émotions. Olivier Ka et Alfred - Delcourt, 2006 - 111 pages.

En application de l'article 9 de la loi n°2002-276 du 27 février 2002 relative à la démocratie de proximité, un espace d'expression libre est réservé aux groupes d'élus de l'Assemblée départementale.

## GROUPE DE LA GAUCHE PLURIELLE

Terre d'excellence  
du mieux vieillir

La France vieillit et la Creuse se situe au premier rang des départements touchés par ce phénomène démographique. C'est pourquoi nous avons décidé de nous situer dans le champ de l'innovation et de construire les "politiques de demain" en matière de vieillissement, plutôt que de nous contenter d'une simple application de la loi sur l'allocation personnalisée d'autonomie (APA). Deux exemples sont significatifs des initiatives que nous avons prises et des expériences conduites sur le terrain.

Je citerai en premier lieu le GEMAPA, un outil informatique conçu dans la Creuse pour réaliser une évaluation la plus complète possible des besoins de la personne candidate à l'allocation personnalisée d'autonomie. Cette innovation fait l'objet d'un partenariat entre le Conseil Général et la Caisse régionale d'assurance maladie ; elle verra son expérimentation étendue à d'autres départements sur le plan national. L'autre nouveauté concerne notre implication dans l'expérimentation de packs "Domotique" auprès des personnes âgées, dans le cadre du pôle d'excellence rurale porté par la Communauté de communes de Guéret Saint-Vaury. Ce projet vise à tester différents dispositifs automatiques (éclairage, bracelet de téléalarme, etc.) en vue d'améliorer la sécurité des personnes âgées et la communication avec les familles. L'expérimentation se déroulera sur six mois et devrait pouvoir se généraliser en fin d'année.

Avec ces différentes initiatives, nous avons voulu transformer en atout ce qui, pour certains, s'apparente à un handicap. C'est ainsi que nous faisons de la Creuse, non pas une terre qui vieillit mais une terre d'excellence du mieux vieillir.

William CHERVY

Président du Groupe de la Gauche Plurielle

## GROUPE DE LA DROITE MODÉRÉE

La Creuse, quel  
avenir industriel ?

En ce début d'année, les Creusois ont appris avec stupeur que le seul abattoir implanté dans le département allait fermer ses portes. Une mobilisation importante des élus, ainsi que du représentant de l'Etat, se produisait alors, mais il était déjà trop tard. La réouverture s'avérait impossible du fait que la commercialisation des viandes et l'approvisionnement en bovins n'étaient plus garantis. La conséquence immédiate se traduit par 60 suppressions d'emplois mais les conséquences collatérales sont également très importantes pour Guéret et la Creuse.

Loin de moi l'idée de rechercher les responsabilités dans cette affaire. Elles sont diffuses et prennent leur source bien avant les dernières difficultés connues. Elles ne sont pas non plus de la seule responsabilité des élus mais pourquoi, alors que plusieurs signes alarmants avaient été perçus, ne pas être intervenu ? La Creuse possède l'un des plus importants troupeaux de bovins de France, de nombreux négociants privés et deux groupements de producteurs très actifs. Je ne doute donc pas que les solutions auraient pu être trouvées en s'unissant dans l'action. Il manque une volonté d'unir toutes les forces vives afin de lever les obstacles au lieu de pratiquer le non dit, la rétention de l'information, la langue de bois ou le double langage et d'accuser le gouvernement pour cacher nos faiblesses et nos insuffisances. Il faut une rupture avec les méthodes du passé et faire preuve de pragmatisme. C'est sans doute à ce prix que nous pourrions aller vers le progrès et mettre le travail et non l'assistanat et la précarité comme moteur de la progression sociale et de l'emploi. Je terminerai en citant un responsable d'entreprise qui résume bien notre situation : "En Creuse, il est pratiquement impossible d'entreprendre".

Jean-Claude LASSAU

Groupe de la Droite Modérée

## GROUPE DE LA DROITE RÉPUBLICAINE

Tout devient  
possible !

Pour une majorité de Français, la démocratie s'est exprimée de façon large et historique. L'avenir va maintenant se tracer au travers d'un programme qui a rassemblé des hommes et des femmes de bonne volonté, animés par un seul objectif : la France et les Français.

Pour d'autres, l'absence totale de programme cohérent fut fatale. Alors, à défaut de programme, les élus d'exécutifs départementaux comme le nôtre vont se complaire, une fois de plus, dans le misérabilisme, rejetant toute la responsabilité de leur mauvaise gestion sur les autres. N'hésitant pas à qualifier le nouveau pouvoir de "gouvernement de classe, de caste et de casse", le Président du Conseil Général de la Creuse envisage d'"aller quémander quelques miettes", continuant ainsi de donner à la Creuse cette image lamentable véhiculée par les médias nationaux, de département rétrograde. Prônant dans d'autres circonstances ce fameux devoir de mémoire, il oublie aujourd'hui quelques faits et chiffres qui parlent d'eux-mêmes. Telle cette rallonge de 6,6 millions d'euros pour l'allocation personnalisée à l'autonomie, obtenue par notre groupe de la Droite Républicaine auprès d'un ministre nommé... François Fillon, le financement de centaines de places en maison de retraite, les cinq pôles d'excellence rurale, la mise à 2X2 voies de la RN 145...

La liste serait trop longue à énumérer car elle fit partie d'un véritable programme national pour la Creuse, qui à n'en pas douter sera poursuivi par le Gouvernement. Alors, si de miettes il est encore question, sûr que le développement de la Creuse n'est pas resté sur sa faim !

Gérard GAUDIN

Président du Groupe de la Droite Républicaine

ÉTÉ 2007

**FOL 23**

Fédération des Œuvres Laïques de la Creuse

# Bien plus que des vacances !

## Nos trois centres de vacances !

- Saint-Palais (Charente-maritime),
- L'Aiguillon-sur-Mer (Vendée),
- et Super-Besse (Puy-de-Dôme)

vous accueillent en famille ou en groupes dès maintenant. Nous organisons près de dix séjours de vacances pour vos enfants et ados sur nos centres de Super-Besse et Saint-Palais durant cet été 2007."

## Infos - Tarifs - Résas

**05 55 61 44 15**

[vacancesfol23@wanadoo.fr](mailto:vacancesfol23@wanadoo.fr)



Nouvelle brochure 2007

Demandez-la vite !



la ligue de l'enseignement  
un avenir par l'éducation populaire

05 55 51 22 62